

La politique de colonisation de l'État d'Israël

René Berthier

En 1998 les éditions Acratie ont publié *Israël-Palestine, mondialisation et micro-nationalismes*, qui fut en quelque sorte un "effet collatéral" des émissions que j'ai animées sur Radio libertaire à partir de la guerre du Golfe, fin 1990 jusqu'en 1997. A la relecture de ce document et au regard de la situation d'aujourd'hui, je constate que je ne changerais pas grand chose, si on excepte quelques mises à jour. Le récent massacre perpétré par les terroristes du Hamas, le 10 octobre, apparaît, lorsqu'on songe à la succession des événements depuis la création de l'Etat d'Israël, et plus particulièrement depuis le début des négociations qui ont abouti aux accords d'Oslo, comme une conséquence logique, tout en n'étant pas excusable.

Le massacre indiscriminé de civils – qui fonde la définition même du terrorisme – ne saurait en aucun cas être assimilé à une lutte de libération nationale, de la même manière qu'une organisation fondamentaliste ne saurait en aucun cas être un vecteur d'émancipation. J'ai rassemblé ici les extraits du livre concernant la politique de colonisation mise en oeuvre par les gouvernements israéliens successifs.

R.B.

* * * * *

Le 30 octobre 1991 s'ouvraient à Madrid des négociations de paix entre Israéliens et Palestiniens. L'événement était sans précédent. Pour la première fois, les acteurs du conflit, Palestiniens et Israéliens, se rencontraient et discutaient. Mais nombre d'incertitudes pesaient sur le processus de paix engagé à Madrid. A n'en pas douter, la poursuite et l'intensification de la politique israélienne de colonisation sous le gouvernement de Shamir, puis sous celui de Rabin qui lui succéda, repréaient la plus grave menace pour ces négociations ; plus encore, elle était une cause d'aggravation du conflit et portait le germe de nouveaux bouleversements qui ne feraient que rendre encore plus difficile la recherche de la paix

Depuis 1967, Israël a confisqué plus de 50 p. 100 de ce qui restait des territoires palestiniens. Le nombre de colons juifs dans les territoires occupés, Jérusalem-Est comprise, dépasse aujourd'hui 250 000.¹ A la faveur de la vague d'immigration soviétique, les autorités israéliennes ne cachaient pas leur intention d'y doubler, voire tripler la population juive. Des milliards de dollars sont ainsi investis pour bouleverser les données démographiques. Les négociations n'ont pas empêché le gouvernement israélien de consacrer le quart de son budget du logement pour 1992 à la création et à l'extension des colonies de peuplement dans les territoires occupés.

A Jérusalem-Est, depuis l'occupation de 1967, le gouvernement israélien a détruit ou confisqué des centaines d'habitations et expulsé des milliers de Palestiniens. Cette politique s'intensifia ensuite avec l'implantation de nouveaux colons venus de l'ex-URSS. L'objectif

¹ Rappelons que ce texte fut publié en 1998.

avoué était d'obtenir une population majoritairement juive et de rendre ainsi irréversible l'annexion illégale de la ville.

Tant l'Assemblée générale que le Conseil de sécurité des Nations unies ont condamné à maintes reprises la politique de colonisation d'Israël. La résolution 446 du 22 mars 1979 du Conseil de sécurité, notamment, considère que « la politique et les pratiques israéliennes consistant à établir des colonies dans les terres palestiniennes et dans les autres territoires arabes occupés n'ont aucune validité en droit et font gravement obstacle à l'instauration d'une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient ». On sait que les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU ne sont appliquées que sélectivement.

Moins d'un an après le début des négociations de Madrid, Itzhak Rabin gagne, le 23 juin 1992, les élections et devient Premier ministre d'Israël, mais il garde le portefeuille de ministre de la Défense qu'il avait détenu entre 1987 et 1990.

Haider Abdel Shafi, le président de la délégation palestinienne aux négociations, rétorque à ceux qui pensent que dorénavant les choses iront plus vite, qu'il n'y a pas de différence notable entre la politique de Shamir et celle de Rabin. De fait, les confiscations de terres ne diminuent pas, la répression continue. Le 5 octobre 1992, quelques mois après le début des négociations, Itzhak Rabin décrira dans un discours au Parlement israélien le cadre d'un accord final avec les Palestiniens :

– Il n'est pas question de revenir aux frontières d'avant le 4 juin 1967 : il s'agit donc d'un rejet explicite des résolutions des Nations unies n° 242 et 336 ;

– Rabin rappela que lors des élections de 1992 qui l'ont porté au pouvoir, le parti travailliste avait opté pour « un Etat juif et non pour un Etat binational, ce qui arriverait si 2,2 millions de Palestiniens étaient annexés à Israël », ce qui est une façon de dire : on veut la terre des Palestiniens, pas les Palestiniens ;

– Israël gardera la zone appelée Grand Jérusalem ;

– Les responsables palestiniens devront faire la preuve de leur efficacité dans la lutte contre le terrorisme (sous-entendu : islamique).

Les accords de Washington stipulent que pendant une période intérimaire de cinq ans, entre mai 1994 et mai 1999, un autogouvernement palestinien sera être mis en place ; la négociation sur le statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza devait être ouverte en mai 1996 et s'achever dans les trois ans. Les questions les plus difficiles, telles que le statut de Jérusalem, le sort des réfugiés, les colonies de peuplement, la définition des frontières, la libération des prisonniers et la création d'un Etat palestinien devaient être remises à plus tard. Ces questions étant les plus importantes, on en vient à se demander ce qui pouvait bien être négocié en attendant.

La très médiatique Déclaration de principes signée à Washington le 13 septembre 1993 pouvait ainsi laisser croire que, à terme, un Etat palestinien serait créé ; les déclarations de Rabin faites en octobre

1992 seront pourtant confirmées dès Oslo II : les Palestiniens n'auront que quelques bantoustans contrôlés par Israël ².

La politique de la terre

Dans le territoire même d'Israël, les lois préexistantes à la constitution de l'Etat seront maintenues en place et utilisées pour exproprier les paysans palestiniens de leur terre. Selon les circonstances, les autorités israéliennes eurent recours aux lois ottomanes, jordaniennes ou britanniques et lorsque cela ne suffit pas, elles en créèrent de nouvelles. On estime que le processus d'éviction des Palestiniens citoyens de l'Etat d'Israël est aujourd'hui pratiquement achevé. Après la guerre de 1967 et l'occupation de la Cisjordanie, jusqu'alors aux mains des Jordaniens, la même politique d'éviction sera mise en œuvre dans ce territoire occupé. Mais outre l'annexion de terres en Cisjordanie, les autorités israéliennes étendront un système de domination « vertical » sur l'économie palestinienne. Elles organisent la dépendance totale de l'économie des territoires occupés. La Cisjordanie est isolée du reste des pays arabes et du monde. Un ensemble extrêmement complexe de lois assure l'hégémonie politique et économique sous la double forme de la dislocation et de l'intégration :

– La dislocation se fait sous la forme de l'appropriation des terres permettant l'installation de colonies de peuplement, du contrôle des ressources en eau, de la mise en place d'un système monétaire et bancaire qui aboutissent à la fuite de l'épargne et à la baisse des investissements. A quoi on peut ajouter une politique fiscale arbitraire qui aggrave la non-compétitivité de l'économie palestinienne par rapport à l'économie israélienne. D'une façon générale, tout est mis en œuvre pour que l'économie palestinienne ne puisse à aucun moment concurrencer l'économie israélienne.

– L'intégration de l'économie palestinienne des territoires occupés est l'image classique de l'économie coloniale : emploi massif par l'occupant d'une main-d'œuvre bon marché ; obligation de rapports bilatéraux qui interdisent aux producteurs palestiniens d'avoir des relations commerciales avec un autre partenaire économique qu'Israël ; spécialisation de l'économie dominée en fonction des seuls besoins de la puissance occupante.

La politique israélienne dans les territoires occupés a cependant cette caractéristique qu'elle ne cherche pas à intégrer la population palestinienne dans un rapport économique de domination mais à *vider* le territoire de sa population. Le colonialisme classique vise à garantir

² Pendant l'été 1993 à Oslo eurent lieu des négociations secrètes entre Israël et l'OLP, qui ont abouti le 13 septembre à une déclaration de principe sur l'autonomie palestinienne. Cet accord a été suivi de deux autres, destinés à le mettre en œuvre : l'accord du Caire, appelé Oslo I (4 mai 1994), sur les modalités d'application de la Déclaration de principes et qui marquait le début de la période d'autonomie et l'instauration d'une autorité palestinienne à Gaza et Jéricho ; et celui de Taba, dit Oslo II (28 septembre 1994), qui marque l'extension de l'autonomie et devait aboutir à l'évacuation des grandes villes palestiniennes (sauf Hébron) par les troupes israéliennes.

un maximum d'avantages à la puissance dominante mais ne nie pas le droit d'existence à la population dominée. La politique israélienne, quant à elle, ne cherche pas seulement l'exploitation maximale des ressources et de la population palestiniennes mais à créer des conditions de vie suffisamment insupportables pour provoquer l'évacuation de la population autochtone. Les Israéliens veulent les territoires occupés, mais pas la population qui y vit.

Le droit comme instrument de conquête

Dans cette perspective, le droit est extensivement utilisé pour tenter de décourager la population palestinienne et la forcer à partir. En effet, le statut de la terre en Palestine est régi par plusieurs niveaux juridiques correspondant aux dispositions prises par les différents régimes politiques qui ont dominé le pays.

Les autorités israéliennes sont soucieuses de se présenter comme un Etat de droit et affirment que les confiscations qu'elles effectuent respectent le droit et respectent les lois qui sont appliquées localement et internationalement. Jean-Paul Chagnollaud dit à ce sujet :

« Quelle que soit la nature d'un conflit, le droit considéré en lui-même détient toujours une part irréductible de légitimité qu'il est tactiquement essentiel de mettre de son côté ; de plus, porter un débat de ce type sur le terrain juridique permet de surmonter plus aisément les questions difficiles et embarrassantes sur la véritable nature de ces appropriations en les recouvrant de la neutralité (apparente) et de la respectabilité (formelle) de la norme juridique. S'interroger sur ce que le droit peut dire, revient en fait à décider de ce qu'on va faire dire au droit ³. »

En 1936, des lois d'urgence avaient été édictées par les autorités britanniques pour réprimer la révolte qui s'étendait dans les campagnes palestiniennes entre 1936 et 1939. De nouvelles lois d'urgence complétèrent en 1945 celles de 1936, mais visaient les organisations politiques et militaires sionistes. Les avocats sionistes contestèrent ces lois qui dépouillaient les citoyens de leurs droits fondamentaux, réglementaient la liberté de circulation, de presse, de parole, permettaient aux autorités d'expulser un individu, de confisquer ou détruire ses biens. Ces lois ne seront pas abolies après la création de l'Etat d'Israël et sont encore utilisées contre les Arabes israéliens et dans les territoires occupés.

Israël a cependant apporté sa propre contribution à l'appareil juridique destiné à s'approprier la terre. L'ordonnance n° 125, par exemple, permet au commandant militaire de déclarer par décret tout territoire ou endroit zone close. Toute personne entrant dans cette zone sans permission est accusée de contravention aux lois et expulsée. Après les guerres de 1948 et de 1967, les autorités israéliennes ont ainsi pu vider des villages et des régions entières de leur population autochtone et interdire aux rescapés de l'exode de revenir.

³ *Israël et les territoires occupés, la confrontation silencieuse*, L'Harmattan, Paris.

L'application de cet article 125 est laissée à la seule appréciation du commandant militaire et la procédure en est aussi rapide que brutale pour ceux qui en sont les victimes. La majorité des confiscations intervenues entre 1949 et 1953 se fondaient sur cet article.

Pendant cette même période, les autorités israéliennes ont mis en place un dispositif juridique destiné à légaliser les confiscations de ce qui restait encore aux arabes restés à l'intérieur de l'Etat d'Israël :

– La Knesset vote en 1949 une loi qui considère que tout propriétaire d'une parcelle de terre à l'intérieur du territoire attribué à Israël, qui, entre le vote par l'ONU du partage de la Palestine le 29 novembre 1947 et la proclamation de l'indépendance d'Israël le 19 mai 1948, était citoyen ou résident d'un pays arabe autre que la Palestine, ou qui a quitté son lieu de résidence et a séjourné dans une région tenue par des forces qui ont lutté contre Israël, est déclaré « absent », ses droits civiques sont abolis et ses propriétés sont confisquées. Le tiers de la population arabe de l'Etat d'Israël était concerné par cette loi.

– La confiscation des biens du *wakf* musulman, c'est-à-dire des biens appartenant à Dieu, selon la religion musulmane et dont les revenus sont affectés à des œuvres charitables. Ces biens qui ont été transférés à l'Administrateur des biens des propriétaires absents constituent une fortune considérable car les terres du *wakf* représentaient de 6,25 % de la superficie de la Palestine.

– 1953 : la « loi sur l'acquisition des terres et l'autorisation des opérations d'indemnités ». Le ministre des Finances est autorisé pendant une année, à partir de la promulgation de la loi, à confisquer toute terre qui, à la date du 1^{er} avril 1952, n'était pas détenue par son propriétaire ou qui est nécessaire au développement, à la colonisation, à la sécurité.

– L'utilisation de vieilles lois ottomanes comme la loi sur les terres incultes permet de nationaliser des terres non cultivées pour justifier des expropriations.

– Après la guerre de 1967 le commandement militaire israélien de la Cisjordanie publie la proclamation n° 2 concernant l'administration par les forces militaires. Israël n'a pas l'intention d'annexer les territoires occupés et se contente de promulguer des ordonnances militaires qui tiennent lieu de lois sans modifier la base juridique jordanienne des territoires. En effet, l'annexion pure et simple signifiait la reconnaissance de la présence d'un million et demi de Palestiniens à qui il aurait fallu accorder un statut, des droits.

– Les confiscations dans les territoires occupés ont tout d'abord concerné les terres incultes qui n'étaient pas susceptibles d'être revendiquées par des propriétaires arabes. L'ordonnance n° 59 confisque les biens ayant appartenu à la Jordanie, qui administrait ces territoires. Toutes les terres qui ne sont pas enregistrées sur les registres cadastraux deviennent domaine de l'Etat.

– L'Etat applique en 1967 les mêmes lois par lesquelles il a confisqué les terres arabes en 1949. Un décret du 23 juillet 1967

considère que les terres de toute personne absente le jour de l'occupation en 1967 deviennent propriété de l'Etat.

– Les autorités israéliennes ont souvent recours à la loi jordanienne sur l'expropriation des terres à des fins d'utilité publique pour saisir des parcelles nécessaires à la construction de routes ou pour tout autre usage au profit des colonies.

– Appropriation indirecte : le gouverneur militaire peut proclamer « secteur fermé » des zones dans lesquelles il est interdit d'entrer et d'où il est interdit de sortir sans autorisation préalable. Toute la vallée du Jourdain est ainsi déclarée zone fermée.

Colonisation de la Cisjordanie

Faute de pouvoir évacuer par la force la population palestinienne, la stratégie israélienne consiste à disperser des colonies de peuplement sur les territoires convoités, qui constituent autant d'abcès de fixation. L'existence de chacune des colonies constitue un enjeu vital et l'évacuation d'une seule d'entre elles constituerait une menace pour l'ensemble du projet. Au lendemain de la guerre de 1967, le gouvernement de Levy Eshcol n'avait pas de politique claire en matière d'implantations de colonies de peuplement dans les territoires occupés. Cependant, le courant principal du parti travailliste insistait sur le caractère juif de l'Etat et s'opposait à l'intégration des Palestiniens, considérant que la seule option qui restait à ces derniers était de s'intégrer dans l'Etat jordanien.

Le premier fait accompli fut l'annexion de la partie Est de Jérusalem et la région de Latroun. Cette annexion avait nécessité la destruction de trois villages palestiniens proches de la ligne de cessez-le-feu entre Israël et la Jordanie. Une colonie a été créée, Kfar Etzion, entre Jérusalem et Hébron, près de la ligne verte. Peu après est créée à Hébron la colonie de Kiryat Arba, à l'initiative du rabbin intégriste Levinger. L'initiative est soutenue à la fois par les partis religieux nationalistes et par des responsables du parti travailliste.

Pendant toute la période où les travaillistes furent au pouvoir, la politique d'implantation israélienne dans les territoires occupés fut définie par le plan Allon, qui fournit en la matière un cadre de référence clair. Sans entrer dans le détail du plan, celui-ci prévoyait une concentration de colonies le long de la frontière jordanienne dans la vallée du Jourdain et la création d'une enclave arabe – dans une région à forte concentration de population palestinienne – reliée à la Jordanie par un corridor, l'enclave arabe étant elle-même bordée par un réseau de colonies juives.

La judaïsation de Jérusalem était également un enjeu capital, auquel le parti travailliste s'est consacré avec attention. L'annexion de la partie arabe de la ville elle-même n'était qu'un élément d'un plan d'ensemble beaucoup plus grand. Onze quartiers et faubourgs résidentiels juifs ont été construits dans la ville et autour d'elle entre 1967 et 1973, et 19 entre 1973 et 1977. Des sommes considérables ont été consacrées à la construction de routes, à l'extension des réseaux électriques et hydrauliques.

Lorsque le Likoud arrive au pouvoir en 1977, il ne fait qu'hériter d'une machine parfaitement huilée qu'il va perfectionner. Il va accroître les confiscations de terres et accentuer la colonisation. Le plan Sharon succède au plan Allon.

Ariel Sharon, le responsable du comité interministériel chargé des colonies de peuplement, a adopté un projet de « double colonne vertébrale » mis au point par un certain professeur Abraham Fokhman. Ce projet, adopté en 1978, sera appelé plan Sharon. Il s'agit :

- d'établir, dans un délai de vingt ans, deux lignes de colonies de peuplement s'étendant, l'une le long de la plaine littorale, l'autre des hauteurs du Golan au Nord jusqu'à Charm el-Cheikh au Sud ;
- de constituer six grands centres urbains au cœur même de la Cisjordanie ;
- d'encercler la population palestinienne par des colonies civiles et militaires en isolant les secteurs urbains palestiniens tels que Naplouse, Ramallah, Bethléem, Jéricho et Hébron ;
- d'accroître la segmentation des centres à forte population palestinienne en créant trois routes Est-Ouest reliant les colonies juives entre elles et avec Israël.

Un mois après la signature des accords de camp David entre Israël et l'Égypte, un plan directeur pour le développement de la colonisation en Cisjordanie 1979-1983, dit projet Drobbles, prévoit l'établissement de près de 70 colonies de peuplement en cinq ans, l'augmentation de la population des colonies à 120-150 000 habitants, l'abandon des colonies existantes dans le Sinaï égyptien. Cette politique de colonisation devait être réalisée méthodiquement et prévoyait :

- la création de vingt-deux blocs denses réunis entre eux et formant de grands centres urbains ;
- la création d'une bande continue de colonies autour de la chaîne de montagnes de Cisjordanie afin d'encercler les zones peuplées par la « minorité » palestinienne ;
- la création de colonies juives au sein même des zones habitées par les Palestiniens.

L'idée générale est que chaque implantation de colons juifs nécessite une zone de sécurité beaucoup plus large, d'où les Palestiniens sont expulsés: plus il y a d'implantations, moins il restera de surface pour les Palestiniens. Ensuite vient la nécessité de construire des routes pour relier ces colonies, routes interdites aux Palestiniens. Mais ces routes elles-mêmes nécessitent des zones de sécurité élargies. Ainsi, les Palestiniens sont effectivement peu à peu expulsés, sous une forme plus « bénigne », celle de l'expropriation, et concentrés sur un territoire de plus en plus réduit.

L'exemple le plus caractéristique de cette politique de provocation est Hébron, où 450 fanatiques juifs au milieu d'une ville de 120 000 Palestiniens occupent, avec la zone de sécurité, pratiquement 20 % de la surface de la ville. On peut citer aussi les colonies d'Ariel et de Maaleh Adumim qui sont implantées au cœur de zones arabes.

D'une façon générale, les colonies sont considérées comme une partie intégrante du système de défense israélien : pendant les périodes calmes, elles assurent une présence et un contrôle, pendant les périodes de crise elles servent de point d'appui à la répression contre les Palestiniens.

Pour compléter ce dispositif, le gouvernement israélien envisageait au début des années quatre-vingts de porter à 165 le nombre des colonies en Cisjordanie – Jérusalem et la vallée du Jourdain non comprises – afin d'accueillir 1,3 million d'habitants. L'éparpillement des colonies devait à terme permettre de réclamer une continuité territoriale entre les zones de peuplement juif et d'accentuer la « bantoustinisation », c'est-à-dire la séparation des zones de population palestinienne entre elles. C'est exactement la politique qu'applique actuellement Netanyahu.

Les terres qu'il n'était pas possible de s'approprier dans l'immédiat étaient déclarées parcs naturels. Tandis que les travaillistes avaient établi 86 colonies en dix ans, sous le gouvernement du Likoud, entre 1977 et 1984, 115 colonies ont ainsi été constituées : 42 à Naplouse, 23 à Hébron, 15 dans la vallée du Jourdain, 19 à Jérusalem, 16 à Ramallah. La politique du fait accompli vise à créer une situation telle qu'il devient impossible d'envisager la séparation des colonies des territoires occupés.

Le gouvernement Shamir tentera d'accélérer le processus d'occupation jusqu'à son départ en 1992. En 1985 Israël avait confisqué 51 % de la superficie totale de la Cisjordanie ; en 1991, 66 %, soit une augmentation de 30 % de la superficie initialement occupée en 1985.

Pendant, Shamir ne suivit pas la même voie que ses prédécesseurs : il entreprit d'accroître la densité de la population occupant des colonies déjà existantes, afin de loger l'afflux des immigrants venant des pays de l'Est. Le nombre de nouvelles colonies constituées fut relativement faible. Huit des onze colonies implantées sous Shamir l'ont été pendant la première année des négociations de paix. A la fin de l'année 1992, le nombre des colons dans les territoires occupés était estimé à 200 000.

Il y a une logique perverse dans la politique d'implantation de colonies organisée par les gouvernements israéliens successifs. En effet, on installe des colonies de peuplement, c'est-à-dire des femmes et des enfants, en bordure, voire à l'intérieur même de zones à fort peuplement palestinien, pour défendre la sécurité d'Israël, ce qui implique l'implantation de nouvelles colonies, etc. Ilan Halevy cite les propos d'un Israélien sur cette situation absurde :

« Chaque fois que nous conquérons et occupons un nouveau territoire, nous ne le faisons pas à cause de notre appétit pour les terres, mais parce que l'ennemi menace nos maisons, nos femmes et nos enfants. Nous devons donc repousser cet ennemi en repoussant sans cesse les limites des frontières qui protègent nos maisons. Puis,

après que nous soyons devenus, contre notre gré, propriétaires de nouveaux territoires, nous ne pouvons supporter la vue d'une terre non habitée par des Juifs. Nous amenons nos femmes et nos enfants sur la nouvelle ligne de front et là, ils sont menacés par les tirs ennemis ; lorsque ces ennemis nous frappent, à nouveau nous n'avons pas le choix, nous sommes obligés d'élargir notre territoire. Et ainsi, avec l'aide de Dieu, nous arriverons à nous établir non seulement sur le mont Arasa, au nord de la Turquie, à l'emplacement où s'est échouée l'Arche de Noé, mais également au Yémen, patrie bien-aimée de notre roi Salomon, le sage bien connu ⁴. »

A propos des kibboutzim

La création de kibboutz a été, sur le plan pratique, un des modes d'implantation de la population juive en Palestine, ; elle a également été, sur le plan idéologique, un moyen efficace de légitimation de cette implantation auprès de l'opinion occidentale de gauche. Les militants qui ont constitué le mouvement des kibboutz étaient inspirés par la tradition socialiste européenne, par une culture, une expérience venue du mouvement ouvrier européen. Élément mythique de la colonisation juive de la Palestine, le kibboutz, sorte de commune égalitaire fondée sur des idéaux socialistes, a fourni à des générations de militants de gauche pro-israéliens, y compris dans le mouvement anarchiste, un argument légitimant la colonisation de la Palestine. Pendant longtemps, on parla de « l'expérience socialiste israélienne » au même titre que le l'expérience yougoslave ou soviétique. Mais tout communautaires qu'ils fussent, les kibboutzim exploitaient des terres qui pour l'essentiel avaient été confisquées aux Palestiniens.

Les choses étaient cependant moins angéliques que la gauche européenne ne l'a cru. La population des kibboutzim représente un peu plus de 2 % de la population d'Israël. Mais les kibboutz ont accaparé plus de la moitié des terres les plus fertiles du pays qui appartenaient aux paysans palestiniens expulsés. Sachant par ailleurs que les kibboutzim consomment plus de la moitié des eaux agricoles du pays, à des prix largement subventionnés, la part du « miracle » agricole israélien doit être relativisée. Pendant la guerre de 1948, les kibboutzim, toutes tendances politiques confondues, prirent une part active dans l'expulsion des Palestiniens de leurs villes et villages.

Or le mouvement des kibboutz subit une grave crise qui a très longtemps été occultée. L'Institut de sociologie du mouvement kibboutznik unifié a publié en 1994 une étude qui révèle la profonde crise subie par le mouvement kibboutzim.

La crise du mouvement ne date certes pas de la publication de ce rapport mais pour la première fois elle la met en évidence de façon officielle. « Après des dizaines d'années de secret, de cachotteries et

⁴ Cité par Ilan Halévi, « La colonisation israélienne dans les territoires arabes occupés, Les Arabes dans les territoires occupés par Israël », *Colloque de Bruxelles*, Vie ouvrière, Bruxelles 1981, p. 98.

d'efforts pour repousser toute tentative journalistique de fourrer son nez dans ce qui se passe réellement à l'intérieur des kibboutzim, la direction du mouvement a enfin décidé de mettre son cœur à nu. » (Amnon Barzilai, *Haaretz*, cité par *Courrier international*, 6-12 oct. 1994.)

Le mouvement kibboutz forme, dans le pays, un lobby important qui a eu les faveurs des gouvernements successifs et qui obtenait de nombreuses subventions. Selon le professeur de sciences politiques Shlomo Avineri, le kibboutz est devenu l'un des secteurs les plus conservateurs de la société israélienne ; ce qui en faisait autrefois un modèle social et national s'est brisé.

Le mouvement a réalisé de mauvaises affaires sur le marché boursier dans les années quatre-vingts et a englouti des millions de shekels (1 shekel = 1,85 F). Pour faire face à leur énorme endettement, de nombreux kibboutzim ont transformé des terres cultivables en patrimoine immobilier coûteux et en zones de prestige.

Les valeurs égalitaires qui ont caractérisé le kibboutz disparaissent. On constate notamment la disparition de l'égalité des sexes, qui était l'un des fondements du mouvement : les femmes sont écartées de toute position de pouvoir. Si la désertion des kibboutzim est le phénomène le plus grave, touchant 55 % des personnes nées au kibboutz, le pourcentage des filles qui partent est de moitié supérieur à celui des garçons.

Si la crise du mouvement n'est pas récente, il conviendrait de mener une réflexion sur son utilité économique. L'idée de kibboutz est en effet associée à celle d'un groupe de pionniers qui, par leur travail acharné et dans des conditions difficiles, ont « fertilisé le désert ». En fait, la plupart des kibboutzim sont implantés sur des terres agricoles précédemment exploitées par les Palestiniens, qui sont d'excellents agriculteurs. On a souvent pris garde de raser jusqu'à leurs fondations les maisons des villages, dont la deuxième ou troisième génération de kibboutzniks ignore même souvent l'existence ⁵.

Dans un pays qui lui-même est totalement dépendant des subventions extérieures – aux traditionnels 3 milliards de dollars d'aide officielle américaine s'en ajoutent beaucoup d'autres ⁶, l'agriculture israélienne est largement dépendante des subventions, directes ou indirectes, ce qui en relativise largement l'aspect « miraculeux ». Lorsque l'eau est payée largement en dessous de son prix de revient, il n'y a pas de miracle. Un sociologue israélien,

⁵ Moshé Dayan déclara aux étudiants de l'Institut de technologie israélien en 1969 : « Nous sommes arrivés ici dans un pays peuplé d'Arabes, et nous construisons ici un Etat hébreu, juif. A la place des villages arabes, nous avons établi des villages juifs. Vous ne connaissez même pas le nom de ces villages et je ne vous le reproche pas, car les livres de géographie correspondants n'existent plus. Et non seulement les livres, mais les villages n'existent plus (...) Il n'y a pas une seule implantation de colons qui n'ait été faite sur les lieux d'un ex-village arabe. »

⁶ En 1994 Israël a reçu 3 milliards de dollars d'aide des Etats-Unis, 1 milliard pour acheter des avions F 16, 2 milliards de garanties bancaires, environ 1 milliard des organisations séculières juives, 1 milliard de fonds des juifs orthodoxes de la diaspora, sans compter les collectes pour les hôpitaux, pour reboiser, pour les universités, les musées, etc.

M. Seltie, pouvait ainsi s'interroger : « Si on fournit à un kibboutz du Néguev de l'eau apportée par la conduite nationale pour un septième ou un huitième de son prix de revient, pourquoi se priverait-on de l'utiliser pour l'irrigation du coton, qui dans le Néguev exige une allocation d'eau par hectare double de celle nécessaire sur la plaine côtière, et pourquoi économiserait-il de l'eau pour ses jardins ou sa piscine ? »

Plusieurs types de colonisation

Le terme de « colonisation recouvre des réalités multiples.

1. Les colons animés par des raisons essentiellement idéologiques. Le mouvement Goush Emmounin, constitué de religieux d'extrême droite, réclame l'annexion de la totalité des territoires occupés. Ils sont largement représentés dans les conseils régionaux de colons. Leur influence politique s'exerce par l'intermédiaire d'un groupe de pression constitué en 1985 dans le parlement israélien.

2. Les « banlieusards ». Ils ont commencé à investir les territoires occupés à partir de 1980 pour des raisons économiques. 70 % de la population juive des territoires occupés y est pour des raisons économiques. L'afflux d'immigrants soviétiques a créé une grave crise du logement et une augmentation sans précédent du prix des loyers. Le coût extrêmement élevé de l'immobilier en Israël ont poussé à la colonisation résidentielle des territoires palestiniens. Les prix du terrain étaient bas, les loyers aussi. Des avantages fiscaux étaient attribués aux entreprises et aux citoyens juifs d'Israël pour qu'ils construisent et achètent dans les territoires occupés. Les acquéreurs pouvaient obtenir des prêts publics avantageux, les étudiants pouvaient jouir de meilleures bourses, les entreprises, les enseignants, les travailleurs sociaux pouvaient déduire de leurs impôts une part de leurs bénéfices ou de leurs revenus. Ces dispositions avaient favorisé dans les années quatre-vingts l'expansion de la colonisation. Un sondage paru dans *Yediot Aharonot* le 3 février 1993 révèle que 33 % de ces colons seraient d'accord pour partir s'ils étaient correctement indemnisés. En 1995 une centaine de colons de Cisjordanie contactèrent le Meretz, un parti de gauche qui n'a habituellement pas les faveurs des colons, pour leur demander de négocier leur installation dans les frontières d'avant 1967, avec une compensation monétaire. Cette initiative fut reçue avec la plus extrême violence par les organisations de colons : mise en quarantaine, menaces, mise en circulation de listes de noms...

A leur arrivée au pouvoir en juillet 1992, les travaillistes avaient supprimé les mesures incitatives. Netanyahou, évidemment, les a rétablies le 13 décembre 1996, en décidant d'attribuer aux 127 colonies de Cisjordanie – 135 000 habitants, auxquels il faut ajouter les 160 000 de Jérusalem-Est – le statut de « zone prioritaire de développement ».

La démarcation entre colons « idéologiques » et « banlieusards » s'estompe dans la mesure où ces derniers s'organisent pour défendre leurs intérêts et empêcher le démantèlement des colonies. En février

1989 des centaines de colons de la cité-dortoir d'Ariel, dans le district de Tulkarem, investissent la ville de Bidya et y sèment la terreur, détruisant habitations et véhicules avant d'être dispersés plusieurs heures après le début de leur raid. Un député de la Knesset et membre du Mouvement des droits civiques, Dedi Zucker avait, dès 1983, publié un rapport dans lequel il établissait que les violences des colons étaient « des actes délibérés dans l'intention d'étendre des régions déjà contrôlées par des Juifs ». Le député ajoute que les colons « se considèrent comme le bras armé de l'Etat avec pour objectif d'établir l'ordre, de punir et d'imposer des sanctions ».

L'eau, une arme contre les Palestiniens

Entre 35 et 40 % des ressources d'eau d'Israël proviennent des trois nappes aquifères de Cisjordanie occupée.

Dès le début de l'occupation de cette région, en 1967, les ressources en eau de Cisjordanie – ainsi que celles de Gaza – sont déclarées « ressources stratégiques sous contrôle militaire », ce qui permettra aux colons israéliens de faire pousser du gazon tandis que les paysans palestiniens se verront interdire de forer des puits. Israël entreprend de réduire la consommation palestinienne. Le pompage de l'eau du Jourdain par les Palestiniens est interdit pour des raisons de « sécurité ». Les agriculteurs palestiniens ne peuvent plus irriguer une grande partie des terres, extrêmement fertiles, situées le long du fleuve.

Une ordonnance limite à 100 mètres la profondeur des forages effectués par les Palestiniens, tandis que les colons peuvent forer jusqu'à 600 mètres. Des puits palestiniens sont souvent asséchés à cause des forages des nouveaux puits des colonies israéliennes avoisinantes. Cent cinquante hectares de bananes et 500 hectares de cultures potagères ont été asséchés dans le village de Owja, au Nord de Jéricho, parce que les colons de Gilgat et Yitav avaient creusé trois puits, asséchant la source qui fournissait l'eau au village.

Le prix de l'eau est en outre quatre fois plus élevé pour les Palestiniens que pour les Israéliens. A la fin des années quatre-vingts, un million de Palestiniens se voyaient attribuer 137 millions de mètres cubes d'eau, tandis que 100 000 colons juifs en avaient 100 millions de mètres cubes. Un Palestinien de Cisjordanie ne consomme que le sixième de l'eau utilisée par un colon. La population palestinienne subit donc un rationnement généralisé, dont les conséquences sont une situation sanitaire déplorable et l'effondrement de l'économie agricole, dans la mesure où 25 % des terres agricoles irrigables sont effectivement irriguées (alors qu'à l'intérieur du territoire d'Israël 95 % des terres irrigables le sont). L'augmentation de la population palestinienne va rendre la situation encore pire, puisque les plans israéliens ont gelé la quantité d'eau qui leur sera disponible.

Le conflit israélo-palestinien est fondé sur l'occupation par Israël de territoires revendiqués par les Palestiniens. Ce conflit est en réalité secondaire si on adopte une perspective régionale dans laquelle Israël occupe des territoires et capte les eaux d'Etats voisins : Liban et Syrie

pour les territoires et l'eau, Jordanie pour l'eau. Pour ces Etats, le règlement du conflit avec les Palestiniens n'est pas une priorité et il n'est pas exclu que les négociations commencées en 1991 à Madrid, qui sont strictement bilatérales, aboutissent à des accords sur l'eau dont les Palestiniens feraient les frais, en dépit du soutien des prétendus « frères arabes ».

La Jordanie est sans doute l'Etat qui serait le plus tenté par la signature d'un accord sur cette question. Le Jourdain, dont les eaux sont convoitées par les deux pays, constitue une frontière commune avec Israël. En 1991, 30 % de ses terres agricoles sont restées en friche faute d'eau. Ses ressources en eau sont très limitées ainsi que les possibilités de les augmenter. La construction du barrage d'Al-Wihda, sur le Yarmouk permettrait d'accroître ses ressources, mais Israël refuse que ce barrage soit construit si un accord définitif sur le partage des eaux de cette rivière et du Jourdain n'est pas signé.

Le barrage d'Al-Wihda, dont le projet date de 1953, permettrait de retenir 225 millions de mètres cubes d'eau par an et d'irriguer 3 500 hectares supplémentaires dans la vallée du Jourdain. Une centrale électrique de 8 MW fournirait de l'électricité à la Syrie. Ce projet est bloqué par les Israéliens et les Américains, les bailleurs de fonds internationaux, Banque mondiale et USAID en tête, refusant tout financement tant qu'un accord sur le partage des eaux du Yarmouk n'a pas été signé avec Israël.

Le problème est que le Yarmouk est aussi un fleuve frontière entre la Jordanie et la Syrie et tout ouvrage sur ce cours d'eau nécessite l'accord de cette dernière, qui n'est pas pressée, car Damas réclame la restitution préalable du Golan. En somme, pour construire un barrage sur le Yarmouk, la Jordanie doit attendre que Damas et Tel-Aviv régularisent leur relation.

A l'évidence, le conflit israélo-arabe est directement lié à la politique régionale de l'eau et dépasse le simple conflit israélo-palestinien. La restitution du Golan aux Syriens signifie la restitution de 200 millions de mètres cubes d'eau par an (22 % de la consommation d'Israël). La restitution des territoires libanais occupés signifie la restitution de 480 millions de mètres cubes, si le projet de captation est mené à son terme. Israël, la Jordanie et la Cisjordanie sont totalement dépendants des eaux du Jourdain. Les nappes phréatiques de Cisjordanie (335 millions de mètres cubes par an) et les affluents du Jourdain représentent 35 % à 40 % des ressources en eau d'Israël. Selon un rapport des Nations unies, 67 % de la consommation en eau d'Israël vient des territoires annexés après 1948.

Est-il envisageable, du point de vue de la puissance occupante, de se séparer d'une telle quantité d'eau ?

Baruch Kimmerling, quant à lui, écrit dans *Haaretz* (21 janvier 1994) que l'évacuation de certaines colonies pourrait se heurter à la résistance armée de certains colons juifs des territoires occupés, « au point de se développer en une véritable guerre civile ». « Dans de telles circonstances, des colons ainsi que leurs partisans en Israël, tous

armés jusqu'aux dents, et bien organisés, combattront à la fois les Palestiniens (ce qu'ils font déjà) et les autorités israéliennes (...). Il n'y a aucune certitude que dans de telles circonstances, toute l'armée soutiendra jusqu'au dernier homme le gouvernement élu. »

Lors d'une conférence de presse organisée par l'association Justice et Paix en Palestine, au début de l'été 1993, avec un membre de la délégation palestinienne aux négociations, nous avons eu une confirmation de ce que nous savions déjà :

– la répression dans les territoires occupés ne s'est pas ralentie avec les négociations, elle s'est aggravée ; jamais il n'y a eu autant de tués et de blessés ;

– les destructions de maisons de Palestiniens, les expulsions de terres n'ont jamais été aussi nombreuses ;

– la colonisation n'a pas été ralentie : 13 000 unités de logement étaient prévues grâce à la distinction subtile faite entre colonies « politiques » et colonies « stratégiques ». Les Etats-Unis ont évidemment fini par accorder le prêt de 10 milliards de dollars, sans garantie ni intérêt que le gouvernement israélien demandait, et sans aucun contrôle sur son utilisation.

Une colonie de peuplement n'est pas un kibboutz, avec toute la mythologie qui va avec. C'est tout simplement une implantation d'habitations – appartements ou maisons individuelles – sur des terres palestiniennes expropriées. Plusieurs systèmes juridiques coexistent en Palestine : les système ottoman, britannique, israélien. Les autorités israéliennes, faisant appel selon les cas à l'un ou l'autre système, trouvent toujours un prétexte pour justifier l'expulsion. Les motivations des colons sont rarement religieuses ou idéologiques : en effet, des prix nettement inférieurs, des incitations pécuniaires encouragent de nombreuses familles à s'installer dans les colonies, car elles y bénéficient de logements nettement plus spacieux et de conditions de vie nettement supérieures à celles qu'elles auraient à l'intérieur de la ligne verte ⁷.

Lorsqu'on demande aux responsables palestiniens : pourquoi continuer de négocier, puisque la répression s'est accrue, puisque les conditions de vie ont empiré depuis le début des négociations ? ils répondent invariablement : le fait de se trouver à la table des négociations est déjà un progrès et il ne faut à aucun prix la quitter.

Lorsqu'on demande si le fait que les négociations soient bilatérales ne fait pas craindre qu'Israël s'entende avec l'un ou l'autre protagoniste du conflit aux dépens des Palestiniens, on s'entend répondre que là réside une des raisons pour lesquelles les Palestiniens ne doivent à aucun prix quitter la table des négociations, que leur présence à cette table est une garantie que les autres Etats arabes et Israël ne signent pas d'accord séparé contraire aux intérêts palestiniens... Si par

⁷ Un sondage du *Jerusalem Post* du 31-08-95 révèle que 47 % des colons vivent dans les territoires occupés pour des raisons économiques, 36 % pour des raisons religieuses ou nationalistes, 15 % pour une combinaison de raisons.

exemple Israël parvenait à résoudre son « dossier » difficile avec la Syrie, les négociations avec les Palestiniens perdraient beaucoup de leur impact.

Et les « lettres de garantie » sont constamment évoquées comme un document fondamental, incontournable. Or, lors d'une rencontre entre la délégation palestinienne et le Département d'Etat, à la veille de la reprise de la dixième session, Danny Ross – qui faisait office de factionnaire de service en l'absence de ses patrons partis assister à une conférence internationale sur les droits de l'homme, à Vienne – a simplement enregistré les doléances de la délégation palestinienne, mais il a quand même pris la peine de transmettre à la délégation le point de vue du Département d'Etat : « Les Américains ne se sentent plus engagés par les lettres de garantie adressées à l'aube de la rencontre de Madrid. »

Le quadruplement du territoire israélien en 1967, après la guerre des Six Jours, va poser le problème de l'occupation de l'espace ainsi acquis, dans la perspective de son futur rattachement à Israël. Le mouvement des kibboutz était en crise, les pionniers ne se bousculaient pas. L'installation de milliers de Juifs arabo-orientaux sur les terres fertiles conquises aux Palestiniens en Cisjordanie n'était pas envisageable. Une nouvelle formule fut trouvée : on implanta des colons ashkénazes fanatiques religieux, dont le projet n'était pas la production agricole, mais l'occupation de la terre et le contrôle de la population palestinienne.

Quelques étapes marquent cette évolution :

– 1968 : colonisation, par les travaillistes, de l'ancien quartier juif de Hébron et création de l'implantation ultra-orthodoxe de Kiryat Arba. C'est là que vivait Baruch Goldstein, qui massacra le 25 février 1994 vingt-neuf musulmans au tombeau des Patriarches. Bien d'autres implantations de ce type existent en Cisjordanie.

– La création de colonies ultra-orthodoxes se multiplia considérablement à partir de 1977 après l'accession au pouvoir par le Likoud de Menahem Begin, puis de Yitzhak Shamir. Les colons, armés, font régner la terreur chez les Palestiniens.

Alors que les kibboutz contribuaient au moins pour une part à l'alimentation de la population israélienne, les colons d'aujourd'hui sont dans une position totalement parasitaire : ils ne travaillent pas et ne vivent que grâce à l'argent occidental, principalement américain.

Le mouvement des kibboutz avait traditionnellement fourni à l'armée son personnel d'encadrement, ses cadres techniques, ses pilotes, ses généraux. Cette tendance a complètement disparu aujourd'hui. Ceux qui vont remplir cette fonction, ce sont désormais les jeunes séminaristes fanatiques.

Ces colons devinrent très vite une force politique autonome, indépendante du jeu politique, soumise aux rabbins ultra-orthodoxes opposés au processus de paix, et pour laquelle la légitimité religieuse l'emporte sur la légitimité politique issue des élections.

La guerre des Six jours avait déclenché l'extrémisme nationaliste en Israël. Les Juifs religieux virent la main de Dieu dans la libération d'Israël de ses ennemis arabes, dans la restauration de l'unité de Jérusalem et dans la conquête de la rive Ouest, la terre biblique de Judée et de Samarie où le judaïsme a ses racines.

Après la guerre se développa le mouvement qui établit plus de 100 colonies avec plus de 120 000 colons. Une nouvelle sorte de fanatisme apparut, qui mélangea la ferveur messianique et le nationalisme de telle façon que même Shamir finit par trouver cela dangereux.

Des fanatiques apparurent, tels le rabbin Meir Kahane, qui prêchait la haine des Arabes mais qui gardait ses discours les plus violents contre les Juifs eux-mêmes. Tout Juif qui s'opposait à la souveraineté d'Israël sur la terre biblique était un traître et méritait la mort.

Certains politiciens israéliens ne cachent pas leur admiration pour les extrémistes religieux, d'autres réclament simplement leurs voix. Rabin les haïssait et ne s'en cachait pas. Selon lui, ils étaient non seulement une menace pour le processus de paix, mais aussi pour le pays lui-même.

Avant l'Intifada, les colons avaient tenté d'obtenir un droit de regard sur toute décision relevant de la sécurité. Ils voulaient en fait pouvoir dicter à l'armée les opérations à mener dans les territoires occupés. Rabin ne voulait même pas en entendre parler. Les relations entre colons et Rabin ont toujours été extrêmement mauvaises. Les colonies de peuplement étaient pour Rabin une charge supplémentaire en matière de sécurité.

Les colons le considéraient comme un traître parce qu'il envisageait de se retirer de certaines parties de la rive Ouest, que Dieu avait donnée à Israël. Des rabbins extrémistes l'accusaient d'être un assassin pour vouloir faire la paix avec les Palestiniens.

Parmi les hommes d'affaires très proches de Netanyahou, on peut citer également le milliardaire juif américain de Miami, financier du Likoud, Irving Moskovitz, qui a généreusement soutenu sa campagne électorale, ainsi que celle du maire de Jérusalem, Ehud Olmert, membre du Likoud. Moskovitz est un chaud partisan de la colonisation. Il est l'un des principaux financiers de Ateret Cohanim, une association de colons religieux qui a pour objectif de réduire le plus possible la présence arabe et qui rachète des maisons arabes de Jérusalem-Est. Il a soutenu financièrement le creusement du tunnel sous l'esplanade des mosquées à Jérusalem, ainsi que l'implantation de 132 maisons pour des colons israéliens dans le quartier palestinien de Ras al-Amoud.

Shamir déclarait ouvertement, après avoir quitté le pouvoir, qu'il s'était engagé dans les négociations de Madrid avec la ferme intention de les faire durer dix ans pendant qu'il installait des colons dans les territoires occupés. Lorsque les travaillistes lui succédèrent, Rabin et Pérès avaient déclaré qu'ils ne poursuivraient pas la colonisation, mais ils ont installé 50 000 colons dans les territoires occupés – le quart du total des colons – et y ont consacré plus d'argent que le gouvernement

de droite ne l'avait fait pendant une période équivalente lorsque celui-ci était au pouvoir.

Tandis que les gouvernements précédents, de Shamir (Likoud) et de Rabin-Pérès (travailleurs), menaient une politique d'expansion en douceur, Netanyahu est contraint de le faire ouvertement, parce que l'extrême droite et les fondamentalistes, sans lesquels il ne peut se maintenir, et, d'une façon générale, les électeurs du Likoud, attendent de lui des signes ostensibles d'agression. Il s'agit de « montrer qui est le maître ». Après la rencontre Netanyahu-Arafat à Washington le 3-4 octobre 1996, Limor Livnat, ministre de la communication déclara à la télévision : « Le Premier ministre est allé à Washington pour sauver le processus de paix sans rien concéder. C'est fait. » (*Le Monde*, 4 octobre 1996.) Sauver un processus de paix sans rien concéder, cela veut dire entériner une conquête.

Netanyahu s'oppose explicitement à un Etat palestinien, à la division de Jérusalem et à la restitution du Golan, et exprime clairement sa volonté de continuer les implantations, ce qui dans la pratique ôterait aux Palestiniens tout prétexte à continuer de négocier, si la fraction dirigeante de l'« entité autonome », par ailleurs complètement dépendante des fonds occidentaux, ne devait sa légitimité internationale qu'au fait qu'elle continue de négocier envers et contre tout.

Ainsi, tandis que les dirigeants palestiniens continuaient de négocier en espérant obtenir un jour un semblant d'Etat, le pouvoir israélien continuait de rogner des territoires, d'installer des colons, de détruire ou de s'approprier des maisons de Palestiniens, d'exproprier des paysans pour construire des « routes de contournement » et d'agrandir le « Grand Jérusalem » aux dépens des Palestiniens.

Netanyahu est lui aussi, d'une certaine façon, coincé entre les exigences de sa politique intérieure, qui l'obligent à être agressif, et celles de sa politique extérieure, qui le poussent à négocier. L'expérience a montré que le nouveau « joker » dans le jeu, les fondamentalistes musulmans, sunnites (Hamas) ou chi'ites (Hezbollah, soutenus par la Syrie et instrument de la politique de celle-ci) pouvaient constituer un « empêcheur d'occuper tranquillement ». Netanyahu agit comme s'il n'avait affaire qu'aux Palestiniens, en oubliant qu'Israël est un territoire implanté au milieu du monde arabe. Alors que ses prédécesseurs avaient, sans presque rien concéder aux Palestiniens, réussi à commencer à insérer le pays dans la région, Netanyahu va créer délibérément une situation de conflit permanent.

La question de Jérusalem

Jérusalem est jusque vers 1850 une ville délimitée par les anciennes murailles, entourée de villages. Peu à peu ces villages se sont transformés en quartiers, constituant la ville moderne. Différentes communautés vivaient alors dans ces quartiers neufs, y compris une communauté juive à Yemin Moshe, au-delà de la porte d'Hébron (porte de Jaffa pour les Européens). Vieille ville et nouvelle ville se

sont structurées sur des bases communautaires, formant des quartiers autonomes : musulmans du Soudan ou du Maroc, chrétiens d'Ethiopie ou d'Arménie, Juifs orientaux, etc. La situation de ville-pèlerinage pour trois religions donne à Jérusalem un caractère cosmopolite.

La zone du Grand Jérusalem constituait un corps séparé dans le projet de partage de l'ONU en 1947. La ville devait être sous tutelle internationale et administrée par les Nations unies. L'ensemble constitué par la vieille ville et la nouvelle ville aurait été une enclave internationale à l'intérieur du territoire de l'Etat arabe : « Les Etats indépendants arabe et juif ainsi que le régime international particulier prévu pour la ville de Jérusalem [...] commenceront d'exister en Palestine deux mois après que l'évacuation des forces armées de la puissance mandataire aura été achevée et, en tout cas, le 1^{er} octobre 1948 au plus tard. » (Résolution 181, 1^{re} partie, section A, point 3.)

La troisième partie, section A de la résolution précise : « La ville de Jérusalem sera constituée en *corpus separatum* sous une régime international spécial et sera administrée par les Nations unies. Le Conseil de tutelle sera désigné pour assurer, au nom de l'Organisation des Nations unies, les fonctions d'autorité chargée de l'administration. » Le Conseil de tutelle est ainsi chargé d'élaborer, dans les cinq mois, un statut de la ville qui devra être en vigueur pendant dix ans. Les frontières de la ville sont précisées dans la résolution, qui développe également des points sur l'autonomie locale, l'organisation législative, les droits individuels, les relations avec les Etats juif et arabe, la sécurité.

L'occupation de Jérusalem-Ouest en 1948 est suivie de sa condamnation par l'Assemblée générale de l'ONU, le 11 décembre (résolution 194) ; le 28 juin la région de *Jérusalem-Est* est intégrée à l'Etat d'Israël. L'assemblée générale, de nouveau, condamne (4 juillet et 14 juillet 1967) ainsi que le Conseil de sécurité (21 mai 1968, 3 juillet 1969, 25 septembre 1971, 30 juin 1980, etc.). Tout cela n'impressionne guère les autorités israéliennes, qui décrètent le 30 juillet 1980 : « Jérusalem entière et réunifiée est la capitale d'Israël », ce qui provoque une résolution de protestation du Conseil de sécurité (20 août 1980), non suivie d'effet, évidemment.

Le plan de l'ONU de 1947 n'était pas admissible pour les sionistes extrémistes de l'Irgoun et du groupe Stern, dirigés respectivement par Menahem Begin et Yitzhak Shamir.

Après le retrait des forces britanniques et lors de la guerre de 1948, l'objectif des Israéliens sera d'occuper militairement des dizaines de quartiers et de villages palestiniens et un couloir reliant la ville sainte au territoire israélien. C'est ce que fera l'organisation militaire du mouvement travailliste, la Haganah, dès le 15 mai 1948. C'est dans cette perspective également qu'eut lieu le massacre de Deir Yassine, qui se trouve précisément dans la banlieue de Jérusalem. La souveraineté israélienne va s'exercer sur les deux tiers de la ville arabe moderne et des villages de la périphérie ; seule la vieille ville et les lieux saints échapperont à l'occupation jusqu'en 1967.

Le nouvel l'Etat d'Israël n'était pas le seul à avoir des ambitions territoriales. Les dirigeants sionistes et le roi Abdallah de Jordanie étaient convenus d'un accord aux termes duquel la Jordanie occupa une partie des terres que le plan de partage avait accordé aux Palestiniens, la Cisjordanie, qui fut ensuite annexée en 1950. L'Egypte occupa une autre partie du territoire que le plan de partage de l'ONU avait réservé aux Palestiniens, le territoire de Gaza.

En juin 1967, la vieille ville est occupée, puis annexée à Israël. Le *territoire* est annexé, mais pas la *population*, à qui on autorise d'élire un maire israélien aux élections municipales, mais pas de participer aux élections législatives. Malgré des persécutions innombrables – fiscales, immobilières, policières –, les habitants s'accrochent.

La ville de Jérusalem elle-même est peu étendue. Après avoir annexé la ville, les autorités israéliennes vont en étendre les limites le plus possible. Dans un premier temps il s'agira de grignoter peu à peu du terrain aux dépens des Palestiniens, par n'importe quel moyen, d'y implanter une population juive majoritaire, d'annexer les zones non habitées ou peu habitées qui se trouvent entre les villages avoisinants : le « Grand Jérusalem » devient un concept extensible au fur et à mesure de besoins d'extension de la politique d'implantation israélienne. « Dès 1967, l'objectif était d'annexer le maximum de territoires, avec le minimum d'habitants, ce que l'on voit clairement si on étudie la carte des limites municipales telles qu'elles ont été définies en 1967 » dit Jan de Jong, géographe du Centre palestinien d'information et de recherche géographique. Ainsi, les limites administratives de Jérusalem déterminées par les autorités représentent maintenant environ 20 % de la Cisjordanie, dans lesquelles le gouvernement Shamir a commencé à implanter les immigrants Juifs d'Union soviétique.

Malgré les injonctions de l'administration américaine qui n'accepta d'accorder à Shamir un prêt de 450 millions de dollars que si les Juifs soviétiques n'étaient pas installés à Jérusalem, Shamir ne céda pas. C'est que la question de l'unification de la ville sous autorité israélienne n'est pas négociable, et le point de vue est partagé par l'ensemble des formations politiques, de gauche comme de droite, même celles qui sont opposées à l'occupation des territoires en Cisjordanie.

Sarah Kaminker, une urbaniste israélienne, explique les choses très clairement : « Le scénario a été établi en 1967 : faire de Jérusalem une ville unifiée, mais dans laquelle la grande majorité de la population doit être israélienne. Ce fut un succès : la ville est désormais basée sur un seul groupe de population, avec des minorités isolées et dispersées. » (*Libération*, 11 mai 1995.) Alors qu'il n'y avait pas d'habitant israélien en 1967, ils dépassent aujourd'hui les Palestiniens dans la partie orientale, arabe, de la ville.

Dans cette stratégie de grignotage, les confiscations des terres ont joué un rôle clé depuis 1967. Un tiers des terres palestiniennes ont été saisies, sous divers prétextes, par l'administration israélienne pour construire des logements, dont aucun n'a servi aux Palestiniens.

Les Palestiniens de Jérusalem sont contraints de recourir à des constructions « illégales » pour agrandir des logements qu'on leur interdirait de toute façon d'agrandir. Les autorités israéliennes ordonnent des destructions sans mise en garde, sans ordre préalable d'interruption de construire, sans plainte judiciaire. Certaines destructions sont ordonnées alors que le dossier est en cours de régularisation, voire parfois déjà approuvé. Le maire de Jérusalem, Ehoud Olmert (droite nationaliste, élu en novembre 1993) a signé 39 ordres de destruction en mai 1995, un record. Cette politique de judaïsation forcenée de la ville est faite sous la direction de son maire et du maire adjoint, Shmouel Meir, qui dirige le Forum pour Jérusalem, connu sous le nom de Commando juif. Le Forum pour Jérusalem s'était donné pour mission d'arrêter les démarches du Gouvernement travailliste à Jérusalem, et le processus de paix en général. Shmouel Meir affirma ainsi que « L'interruption des confiscations n'arrêtera pas la judaïsation de la ville. Nous œuvrons sur le long terme, il ne faut pas s'inquiéter de telle ou telle mesure. Notre Forum travaille clandestinement parce que nous avons un gouvernement hostile à Jérusalem. Jusqu'à ce que le gouvernement change, il faut veiller aux intérêts du peuple juif à Jérusalem. C'est notre travail. Nous judaïsons la ville dans tous les sens : achat de maisons, activité politique, activité auprès des Juifs du monde entier. » (*Courrier international*, 22-28 juin 1995.)

De fait, la politique d'expulsion ou de destruction s'accompagne d'achats de maisons palestiniennes ou de terrains, souvent grâce à des intermédiaires arabes qui revendent aux Israéliens les biens ainsi acquis parfois à des prix exorbitants. Une telle politique n'est possible que grâce au soutien actif d'une partie de la diaspora et de riches hommes d'affaires. La venue au pouvoir de la droite accélérera ce processus.

Huit nouveaux quartiers ont surgi tout autour de la ville arabe, une véritable ceinture de béton. L'une des méthodes d'annexion insidieuse consiste à décréter « zone verte », c'est-à-dire inconstructibles, certaines terres arabes. En théorie, les zones vertes sont destinées à garantir aux Palestiniens la possession de leurs terres. En fait, cela consiste à « y empêcher les constructions jusqu'à ce que la municipalité en ait besoin pour des logements juifs » déclare Sarah Kaminker.

Les travaillistes s'étaient engagés à ne plus exproprier de nouveaux terrains à Jérusalem-Est pour y installer des colons juifs. Netanyahu a décidé ne pas appliquer cet engagement.

En réalité, si le gouvernement travailliste avait mis quelques restrictions à la confiscation de terres palestiniennes à Jérusalem, en fait ces confiscations n'avaient pas cessé.

Netanyahu déclara en août 1996 : « Un gouvernement dirigé par nous n'appliquera pas les accords signés par le gouvernement d'Itzhak Rabin » (*Libération*, 2 juin 1996), ce qui démontre une volonté délibérée de dislocation méthodique du processus de paix. Ainsi, le 27 août 1996, les Palestiniens apprennent la démolition d'un immeuble

de plusieurs étages construit avec des dons internationaux pour héberger une crèche, un centre pour handicapés, une maison de retraite dans la partie arabe de Jérusalem. La judaïsation forcée de la partie arabe de Jérusalem vise explicitement à vider la ville de ses habitants arabes.

Le même jour encore est annoncée par le ministre de la défense la construction, en territoire occupé, de 1 800 logements réservés aux citoyens israéliens juifs. Ce projet est présenté comme l'« extension naturelle » d'une colonie proche de Ramallah, le centre administratif et économique de l'autonomie palestinienne en Cisjordanie occupée.

« Coïncidence fâcheuse, c'est le même jour que Paris a rendue publique au quai d'Orsay l'invitation officielle adressée par le gouvernement français au ministre des affaires étrangères israélien, David Lévy, chargé notamment d'obtenir des pays occidentaux qu'ils regardent ailleurs tandis que l'annexion illégale et forcée de la ville sainte s'accélère sur le terrain. Les Palestiniens, qui ne peuvent pas s'établir dans la partie juive (ouest) de la ville, sont, avec cent soixante cinq mille âmes, désormais minoritaires dans la partie est. » (Patrice Claude, *Le Monde*, 29 août 1996.)

Le gouvernement a également autorisé fin août 1996 la construction de plusieurs centaines de logements sur le Golan, annexé à la Syrie en 1980. Tout cela n'empêche pas Netanyahou de répéter à satiété : « Je suis prêt à discuter. » Sur quoi ?

Les Palestiniens de Jérusalem ont eu la possibilité, qu'ils ont largement refusée, de devenir citoyens israéliens. Cela équivalait en effet à une reconnaissance de l'annexion. Ils se sont contentés du statut de « résident de Jérusalem ». Aujourd'hui, le nombre de Palestiniens de Jérusalem qui demandent la citoyenneté israélienne s'accroît : plus de mille demandes ont été acceptées en 1994. Cette évolution inquiète les dirigeants palestiniens car elle est révélatrice de la perte de toute illusion sur l'issue des négociations. En outre, elle affaiblit la position des dirigeants palestiniens dans les négociations, et accroît la fermeté des autorités israéliennes.

En réalité, ce sont les autorités israéliennes qui devraient s'inquiéter, à long terme. En effet, le principal problème de l'Etat d'Israël est d'ordre démographique. Le rythme d'accroissement de la population palestinienne d'Israël est beaucoup plus important que celui de la population juive. L'intégration de Palestiniens en Israël risque d'accélérer ce processus, qui aboutira dans cinquante ans à une situation où les Juifs en Israël seront minoritaires.

L'attitude de l'administration américaine devant le processus de grignotage des terres palestiniennes est significative. En mai 1995, sous le gouvernement Rabin, les autorités israéliennes ont confisqué 53 hectares à Jérusalem-Est. Un projet de résolution, très modéré, du Conseil de sécurité a été bloqué par un veto américain, le 17 mai. L'ambassadeur américain aux Nations unies, Madeleine Albright,

expliqua que le veto ne signifiait pas une approbation de l'expropriation, mais constituait une opposition à l'immixtion du conseil de sécurité dans le « processus de paix » au Proche-Orient. En d'autres termes, l'ONU ne doit pas se mêler de ça, seuls les Etats-Unis peuvent avoir leur mot à dire. Le statut de Jérusalem doit faire l'objet de négociations bilatérales entre les deux parties sans ingérence de la communauté internationale, ce qui est une façon de dire : avec la seule ingérence des Etats-Unis, qui sont un soutien inconditionnel d'Israël. La seule réaction des autorités palestiniennes a été de demander que soient réaffirmés les termes de la « lettre de garantie » que les Américains avaient signée en octobre 1991 au moment de la conférence de Madrid, promettant aux Palestiniens que le processus de paix s'appuierait sur les résolutions du Conseil de sécurité. Les Palestiniens s'accrochent à la « lettre de garantie » que les Américains ont dénoncée, laquelle fait référence à une légalité internationale qui n'est jamais respectée par Israël, manque de respect que les Etats-Unis refusent systématiquement de condamner...

L'ambassadeur israélien s'est évidemment félicité de ce veto, et a rappelé les propos qu'Itzhak Rabin avait tenus la semaine précédente lors d'une visite à Washington : « La politique de tous les gouvernements d'Israël a été et est : Jérusalem unifiée sous la souveraineté d'Israël, capitale d'Israël et cœur du peuple juif pour toujours. »

Pour la forme, l'ambassadeur israélien a rappelé que le gouvernement Rabin avait pris l'engagement, le 15 mai, de mettre fin aux expropriations à Jérusalem-Est, engagement manifestement contraire aux actes de ce même gouvernement... Le gouvernement Rabin avait concédé aux Palestiniens de ne pas vraiment créer d'implantations nouvelles, mais il se réservait le droit d'étendre celles qui existaient déjà. Plusieurs dizaines de colonies, jusqu'au cœur même de la Cisjordanie, furent ainsi autorisées à s'agrandir. De confiscation en annexion, la « capitale éternelle » d'Israël s'étend jusqu'à presque toucher Ramallah au Nord, Bethléem au Sud et Jéricho à l'Est. On voit que les positions du gouvernement travailliste de Rabin n'étaient guère différentes dans la pratique de celles de Netanyahu aujourd'hui.

C'est l'intervention des représentants palestiniens à la Knesset qui a empêché ce projet de confiscation de réussir.

Le statut de Jérusalem comme capitale unifiée de l'Etat d'Israël a été un thème central de la campagne de Netanyahu. Il convient de rappeler que c'était aussi un des axes de la campagne du travailliste Pérès. Jérusalem constitue un enjeu symbolique aussi bien pour les Israéliens que pour les Palestiniens. « Le résultat de cette élection a été le premier pas vers une note de réalisme devant les espérances grandissantes des Arabes palestiniens » écrit William Safire dans *International Herald Tribune* du 3 juillet 1996.

« Aucun processus qui soulève chez les Arabes de faux espoirs concernant la division de Jérusalem ne peut amener la paix quand il est certain que sa conclusion détruira ces espoirs. Inviter les

Palestiniens à entretenir ce rêve impossible, c'est provoquer le ressentiment... »

Les Palestiniens disposent à Jérusalem d'un centre culturel, la Maison d'Orient, qui est aussi le siège officieux de l'OLP dans la partie arabe de la ville, où les hommes d'Etat étrangers de passage étaient systématiquement invités sous le gouvernement travailliste. Pour le gouvernement israélien, ces visites constituent une légitimation des Palestiniens à cette partie de la ville. C'est pourquoi le ministre français des Affaires étrangères de Jacques Chirac s'est vu interdire l'accès de ce lieu par les autorités palestiniennes lors de sa visite le 22-23 octobre 1996⁸. William Saffire affirme que le deuxième pas vers le retour au réalisme, auquel va s'atteler Netanyahu, consiste à mettre fin à cette « diplomatie rampante » des Palestiniens concernant la Maison d'Orient, consistant à inviter les ministres des Affaires étrangères à visiter de « symbole informel de souveraineté naissante ». « Des visites d'un tel niveau à la tête de pont de l'Organisation de libération de la Palestine à Jérusalem seront maintenant activement découragées », dit-il.

Sur le plan du droit international, Jérusalem-Est est un territoire occupé par Israël depuis 1967 au même titre que la Cisjordanie ou la bande de Gaza. C'est pourquoi les ambassades se trouvent à Tel-Aviv, y compris celle des Etats-Unis. Or M. Saffire nous expose que le troisième pas vers un retour au réalisme est dans l'installation de l'ambassade américaine à Jérusalem, comme le stipule une loi américaine, votée en janvier 1996 mais que Clinton refuse de signer. Cette loi stipule que l'ambassade américaine doit être installée à Jérusalem d'ici au 31 mai 1999. « En s'inclinant devant les Arabes [*Saffire évite systématiquement de parler de Palestiniens*⁹] qui insistent sur le fait que la revendication de Jérusalem n'est pas valide, des générations d'arabistes du Département d'Etat ont injustement insulté notre allié. » Désormais, avec la nouvelle loi, les Etats-Unis ne considèrent plus la position arabe sur le statut de Jérusalem comme une question ouverte, dit encore Saffire. En d'autres termes, ce monsieur considère comme un fait évident qu'une loi américaine,

⁸ Les autorités israéliennes, et en particulier la droite, voient d'un très mauvais œil l'immixtion de la France dans les problèmes du Proche-Orient. Après le massacre de 102 civils à Cana par des artilleurs israéliens, un « arrangement de cessez-le-feu » avait été mis en place. Netanyahu, qui n'était alors que candidat, avait déclaré que « la présence des Français dans le groupe de surveillance de ce mauvais arrangement ne peut qu'amener des ennuis à Israël. »

⁹ Golda Meir niait l'existence d'un peuple palestinien. En 1981, les membres d'une délégation israélienne menant des discussions avec les Egyptiens refusèrent de loger à l'Hôtel Palestine d'Alexandrie. La censure militaire israélienne veillait à ce que le terme « palestinien » ne soit jamais employé : elle faisait ainsi remplacer « le maire palestinien de Naplouse » par « le maire arabe... », etc. William Saffire, plus royaliste que le roi, est très en retard sur l'évolution subie par la société israélienne, qui a opéré une profonde mutation sur ce registre et n'hésite plus à employer le mot, depuis le début du « processus de paix ». Dans un hebdomadaire israélien, Yoav Karni écrit de W. Saffire qu'il « fait partie d'un groupe d'éditorialistes et d'éditeurs qui détiennent une énorme influence sur les médias américains et qui sont prêts à défendre automatiquement toute décision politique d'Israël, sauf l'initiative de paix du gouvernement Rabin qu'ils furent prompts à condamner et à enterrer. » (*Shishi*, 28 janvier 1994.)

même non contresignée par le président, prévaut sur le droit international qui, en dépit de tout, considère encore la présence des Israéliens à Jérusalem-Est comme un acte d'occupation militaire. C'est un peu comme si le Congrès des Etats-Unis décidait que Maubeuge serait la capitale de la France.

Selon la déclaration de principe israélo-palestinienne du 13 septembre 1993, signée à la Maison-Blanche, le sort de Jérusalem sera discuté à l'occasion de pourparlers qui porteront sur le statut définitif des territoires occupés ; rien ne sera fait entre-temps dans la partie arabe de la ville qui pourrait modifier la situation actuelle. La réalité a largement démenti ces prises de position : démolitions de bâtiments, retrait de cartes de résidents, interdiction de se rendre à la Maison d'Orient, et ouverture d'un accès à un tunnel archéologique.

Le long du Mur des Lamentations se trouve une galerie souterraine de 488 mètres qui mène au mont du Temple, où se trouve l'esplanade des mosquées. Depuis 1968, des religieux juifs ont creusé le long du Mur des Lamentations pour excaver le chemin d'Hérode, provoquant les protestations des autorités musulmanes, car si on touche à ces galeries on touche aux structures de base du mont du Temple où se trouve l'esplanade des mosquées. La crainte des musulmans de voir les Juifs miner les fondations du mont du Temple est renforcée par le fait que ces dernières années cinq complots d'extrémistes juifs visant à faire sauter l'esplanade des mosquées ont été déjoués ¹⁰.

Rabin avait décidé de ne pas ouvrir l'entrée de ce tunnel parce qu'il savait que c'était jouer avec le feu. Les rapports des services secrets et de la police soulignaient bien le danger de toute intervention sur les lieux saints. Même Moshe Dayan et Menahem Begin avaient refusé de risquer une confrontation avec les musulmans sur cette question.

La décision de Netanyahou de remettre en cause le *statu quo* s'inscrit dans la perspective de la célébration du troisième millénaire de Jérusalem, mais elle est aussi une provocation destinée à réaffirmer, au mépris total des Palestiniens arabes, la souveraineté israélienne et juive sur la ville.

Shimon Pérès avait déclaré sur CNN le 26 septembre 1996 que « ce tunnel attendait depuis deux mille ans, il pouvait attendre encore un peu. » Malgré les 83 morts (67 Palestiniens et 16 Israéliens) provoqué par les émeutes consécutives à la décision du Premier ministre, ce dernier affirme : « Je ne regrette pas du tout ma décision d'ouvrir ce tunnel » (*Le Monde*, 29-30 septembre 1996) Il ajoute encore : « ... je n'ai aucune raison de retarder notre souveraineté sur Jérusalem. Parce

¹⁰ *Davar* révèle le 27 février 1994 que l'objectif de l'« Underground juif » qui avait tenté de faire sauter les mosquées du mont du temple au printemps de 1984 était véritablement cosmique : le Shabak – service secret israélien – interrogea un des terroristes qui déclara que « la destruction de ces temples aurait rendu furieux les centaines de millions de musulmans du monde entier. Leur rage aurait sans doute conduit à une guerre qui selon toute probabilité aurait dégénéré en une guerre mondiale. Dans une telle guerre l'échelle des pertes aurait été suffisamment formidable pour promouvoir le processus de rédemption des Juifs et de la terre d'Israël. Tous les musulmans auraient alors disparu, ce qui signifie que tout serait prêt pour la venue du Messie. »

que l'ouverture pratiquée n'est rien d'autre que l'expression de notre souveraineté sur la capitale éternelle d'Israël. » (*Ibid.*)

Netanyahou n'a tenu aucun compte des mises en garde des services de sécurité contre les conséquences possibles de l'ouverture du tunnel et de la reprise des travaux ; il a en outre sous-estimé la capacité de réaction des Palestiniens, à un moment où par ailleurs les démolitions de maisons palestiniennes ont repris et la colonisation du quartier musulman gagne du terrain chaque jour. L'embrasement qui a eu lieu le 25 septembre 1996 dans les territoires occupés était parfaitement prévisible. Il n'a été, selon Ami Ayalon, chef du Shabak, la sécurité intérieure, que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase : en trois mois, il y a eu quelques rencontres sans signification autre que médiatique entre Israéliens et Palestiniens, tandis que la colonisation juive reprenait, ainsi que la confiscation des terres pour étendre les colonies existantes, la construction de routes réservées aux Juifs, la destruction de bâtiments palestiniens, l'installation de colons juifs dans la partie arabe de Jérusalem. Et lorsque Ayalon évoque la crise économique terrible dans les territoires occupés et le sentiment de frustration des Palestiniens, Netanyahou répond cyniquement : « Frustration ? Moi aussi il m'arrive d'être frustré. Qu'est-ce que ça a à voir avec la situation actuelle ? ... Il faudra qu'ils s'y habituent car il y aura beaucoup de frustration dans ce processus... »

Aucun des engagements pris par le gouvernement travailliste n'a été appliqué : redéploiement militaire hors de Hébron (retard de six mois), passage réservé pour permettre aux Palestiniens de passer de Cisjordanie à Gaza (retard de deux ans), libération des prisonniers.

Alors que les premiers morts étaient annoncés, Netanyahou, en visite à Paris, se déclare « plein de respect pour les Lieux saints musulmans aussi bien que chrétiens à Jérusalem », mais, reçu par la branche française du Likoud ¹¹ à l'Aquaboulevard de Paris, il déclare le 25 septembre que « les droits d'Israël sont inscrits dans la Bible, et non dans les déclarations de l'ONU ». En cela, Netanyahou fait bien partie de ceux qui refusent d'aborder le problème israélo-palestinien en termes concrets, de détermination de frontières, d'arrangements de sécurité, de partage des ressources naturelles, mais qui la réduisent à de prétendus commandements de Dieu. Une telle approche ne peut que conduire l'ensemble de la région à la catastrophe.

La dynamique enclenchée par les travaillistes avait contribué à un début de normalisation de la présence d'Israël dans la région. Netanyahou la remplace par une logique d'affrontement.

En décembre 1996, une nouvelle mèche explosive est allumée par Netanyahou. La Commission de planification urbaine, où siègent les représentants de la municipalité et de plusieurs ministères, approuve la construction d'une colonie juive de 132 maisons en plein cœur du quartier arabe de Ras al-Amoud, au pied du mont des Oliviers. C'est la

¹¹ La communauté juive de France a été très choquée par le fait que le Premier ministre israélien Netanyahou, lors de sa visite en France, n'ait pas cru utile de rendre visite au CRIF, qui représente l'ensemble des organisations juives en France, alors qu'il participa à un dîner-meeting avec la branche française du Likoud, qui constitue la frange la plus extrémiste du judaïsme français.

première fois qu'une résidence réservée aux Juifs est construite en plein cœur d'un village palestinien peuplé. Ce projet, tout comme celui du tunnel, avait été bloqué par le précédent gouvernement. Une implantation juive de plus s'ajoute ainsi à la dizaine de quartiers neufs qui ont peu à peu encerclé la partie arabe de Jérusalem, où se trouve désormais une majorité de Juifs. Cette nouvelle implantation se situe au cœur d'une zone déjà habitée par 11 000 Palestiniens. Le Centre israélien d'informations alternatives a qualifié de « nettoyage ethnique » la politique du gouvernement à Jérusalem-Est, en limitant à 25 % au maximum la présence palestinienne dans la capitale unifiée.

En mars 1997, Netanyahu remet ça avec un autre projet de colonie à Jérusalem-Est. L'implantation de Har Homa (djebel Abou Ghneim pour les Palestiniens) est déclarée illégale dans un projet de résolution des Nations unies. L'administration américaine une fois de plus affirme que « l'ONU n'est pas l'enceinte appropriée pour débattre des questions bilatérales entre Palestiniens et Israéliens » (*Le Monde*, 7 mars 1997). Les Américains refusent de participer aux réunions d'experts pour la rédaction finale du projet de résolution, qui sera votée le 13 mars sans que les Américains y opposent leur veto.

Malgré les avertissements des services de sécurité, le gouvernement israélien décide le 14 mars de lancer le projet. Il s'agit de la onzième colonie juive dans la partie arabe occupée de Jérusalem. Face à ces initiatives, Arafat appelle au calme, exclut toute manifestation de masse, et en appelle à l'aide de la « communauté internationale », ce qui n'empêche pas Netanyahu de déclarer, à propos de l'attentat de Tel-Aviv qui a fait quatre morts en mars 1997, que le chef de l'autorité palestinienne aurait « donné son feu vert aux pires organisations terroristes de la terre pour reprendre les attentats-suicides, les explosions d'autobus et les massacres de masse. » Cette déclaration est d'une mauvaise foi d'autant plus grande que les autorités palestiniennes ont réprimé avec une extrême sévérité les mouvements fondamentalistes islamiques, mis des centaines de militants en prison, faisant le travail que faisaient auparavant les services répressifs israéliens. Les provocations israéliennes ne peuvent pas ne pas susciter des réactions violentes que la police palestinienne ne peut pas toutes contrôler ; ensuite, Netanyahu n'a aucun mal à mettre ces actions sur le compte de l'autorité palestinienne. Abou Alaa, président de l'assemblée législative palestinienne, déclare : « ... Y a-t-il une plus grande violence que celle qui consiste à envoyer des bulldozers défoncer, sous la protection de la force armée, une terre occupée par un autre peuple ? La violence, c'est Israël qui la précipite. » Les affrontements avec l'armée israélienne ont fait, à la fin mars, trois cents blessés.

Alors que Netanyahu s'exclamait, le 18 mars au début des travaux : « Aujourd'hui, nous exauçons la prière de générations juives : nous construisons à Yeroushalaïm ! », un éditorialiste de *Yediot Ahronot* déclarait que le djebel Abou Ghneim « n'est pas et n'a jamais été une partie de Jérusalem, c'est un morceau de Cisjordanie assez éloigné » de la ville sainte, qui, de fait, se trouve à six

kilomètres au sud de la ville. Hillel Bardin demandait également dans une tribune libre parue dans *Haaretz* : « Quelles sont exactement les limites de la ville pour laquelle nous prions depuis des générations ? Comment nous sommes-nous débrouillés pour convaincre notre peuple que des morceaux de territoire aussi lointains que Har Homa font partie de notre capitale éternelle ? » « Après 1967, nous avons annexé vingt-huit villages palestiniens nouvellement conquis, nous avons multiplié la superficie de Jérusalem-Est par douze, triplé celle de Jérusalem “réunifiée”, avalé tous les terrains arabes alentour, que nous convoitions, et nous avons baptisé le tout : Yeroushalaïm. » Gidéon Lévy, dans le même journal, écrit : « Le Neguev israélien est vide, la population de la Galilée est clairsemée, mais c'est justement là, dans la partie la plus litigieuse du pays, celle qui appartient à un autre peuple, sur les restes de la terre que nous lui avons volée – et uniquement là – qu'il faut construire, creuser, terrasser à outrance. » (Citations du *Monde*, 30-31 mars 1997.)

Netanyahou affirmait au président Moubarak qu'il ne s'agissait que d'une « simple question de logement ». Il ne manque pas d'endroits pour construire à Jérusalem-Ouest. L'enjeu est tout autre. Il s'agit d'une stratégie parfaitement délibérée d'encerclement des zones d'habitation palestiniennes autour de Jérusalem afin de rendre la situation irréversible, alors que les négociations sur le statut définitif de la ville devaient commencer fin mai. Il s'agit d'isoler définitivement la partie orientale de Jérusalem du reste de la Cisjordanie. Des colonies juives situées en Cisjordanie mais proches de Jérusalem – Guivat Zeev au Nord, Maale Adoumim à l'Est, Goush Etzion au Sud avec leurs dizaines de milliers d'habitants, « seront bientôt, elles aussi, annexées à la capitale et baptisées “nouveaux quartiers juifs de Yeroushalaïm”. Ainsi, en appliquant l'outil de la “sainteté administrative” à des territoires arabes capturés, aurons-nous réussi à les rendre non négociables à nos propres yeux. » (Hillel Bardin, *loc. cit.*)

Des milliers de familles palestiniennes, vivant à l'étroit, n'ont pas pu obtenir de permis pour agrandir ou améliorer leurs habitations. Beaucoup d'autres, trop pauvres, sont contraintes de s'exiler en dehors des limites municipales de la ville, dont l'accès est par ailleurs interdit, depuis mars 1993, aux Palestiniens qui n'ont pas de permis spécial. De ce fait, ces familles perdent le droit d'y revenir. Même les certificats de résidence ne sont pas une garantie car ils sont révocables à tout instant sous n'importe quel prétexte. Depuis l'accession au pouvoir de Netanyahou, le rythme des révocations a subi une « inquiétante accélération », selon Lea Tsemel, une avocate israélienne.

Hébron

Hébron est une ville palestinienne du sud de la Cisjordanie, qui abrite le tombeau des Patriarches, Abraham, Isaac et Jacob, vénérés par les trois religions monothéistes. Hébron est la ville où Abraham s'est installé à son retour d'Égypte : c'est donc un symbole de la « légitimité historique » des Juifs. La revendication juive sur Hébron s'appuie également sur un passage de la Torah qui raconte qu'Abraham

y aurait acheté, il y a 3 500 ans, une caverne pour ensevelir sa femme Sarah. Enfin, Hébron aurait été pendant sept ans la capitale de la Judée du roi David... Ce lieu saint est composé d'une synagogue et d'une mosquée. Il existait à Hébron une vieille communauté juive. Lors du soulèvement palestinien de 1929, soixante-sept habitants juifs ont été massacrés ¹².

Aucun juif n'a jamais prié dans la mosquée avant l'occupation de 1967. C'est Moshe Dayan, alors ministre de la Défense, qui a proposé d'en transformer une partie en synagogue... Au début, une petite partie de la mosquée – déjà toute petite – fut attribuée aux Juifs, puis avec l'augmentation de la colonisation ils s'en sont progressivement approprié une plus grande partie. Aucune preuve n'existe qu'Abraham et Sarah soient enterrés à Hébron. Le seul des documents constituant la Genèse qui lie les patriarches à Hébron a été écrit après le retour des Juifs de l'exil babylonien, mille ans après la mort d'Abraham ¹³.

Après la conquête de la Cisjordanie en 1967, le gouvernement travailliste a permis l'installation de fanatiques du Bloc de la foi dans le centre d'Hébron et la construction, à ses portes, du quartier juif de Kiryat Arba. 450 Juifs vivent aujourd'hui dans une ville palestinienne de 120 000 habitants.

Le gouvernement travailliste était parvenu à un accord avec l'autorité palestinienne sur Hébron : les 450 colons juifs pouvaient rester, ainsi que des soldats chargés de les protéger. L'armée israélienne devait se retirer d'environ 80 % du territoire municipal d'Hébron, tandis que les 20 % restants demeuraient sous le contrôle des colons juifs. Itzhak Rabin s'était engagé à assurer la protection des colons, mais il était exaspéré par les extrémistes d'Hébron : « Essayez d'imaginer une situation où 120 000 Juifs habitant dans une ville seraient empêchés de faire des choses à cause de 450 non-Juifs. Que diraient-ils alors ? » (*Libération*, 16-17 septembre 1995.) Les impératifs de la protection des 450 Juifs d'Hébron imposent des interdictions de circuler pour les Palestiniens qui rendent l'accès à la ville très difficile : fermetures de rues, de marchés, fouilles de riverains, plaques de béton, barrages multiples, tourniquets

¹² Le 23 août 1929 de fausses rumeurs circulent selon lesquelles des groupes sionistes allaient incendier la mosquée d'Al Aqsa à Jérusalem. Une émeute provoquée par des extrémistes musulmans éclate à Hébron. Sur les 538 juifs qui vivent dans la ville soixante-sept seront massacrés. Les autres seront cachés et protégés par leurs voisins arabes. En 1997 une délégation des survivants et d'héritiers de la communauté d'origine, qui n'ont aucun lien avec les colons actuels, s'est rendue à Hébron et a été reçue par le maire palestinien. Certains d'entre eux ont même déposé un recours en justice pour obtenir l'expulsion des nouveaux colons...

¹³ Genèse, XXIII, 19 : « Après cela, Abraham enterra Sara, sa femme, dans la caverne de Macpéla, vis-à-vis de Mambré, qui est Hébron, dans le pays de Chanaan. » Le rédacteur assimile Mambré (ou Mamre) à Hébron, alors que les deux localités sont à quatre kilomètres l'une de l'autre. Mais un peu plus haut (XXIII, 2), il est dit que « Sara mourut à Qiriath-Arbé, qui est Hébron ». A l'époque où le texte fut rédigé, la frontière Sud de la nouvelle province juive établie par les Perses n'atteignait pas l'importante cité d'Hébron. En y établissant les tombeaux des patriarches, le rédacteur fournissait alors une légitimité à la revendication juive sur la cité. Déjà !

métalliques obligent les habitants à faire d'interminables détours. Le marché au légumes a été fermé après le massacre perpétré en 1994 par Baruch Goldstein.

Netanyahou veut maintenant agrandir la colonie pour que « la communauté juive puisse vivre et se développer dans une sécurité complète ». Les Palestiniens sont invités à renoncer à la quasi-totalité du centre historique de la ville.

Hébron est apparu sur la scène médiatique le 25 février 1994 lorsque le docteur Baruch Goldstein, membre du groupuscule raciste Kach, massacra 29 musulmans au caveau des Patriarches.

C'est à Kiryat Arba que vivait Baruch Goldstein, élevé depuis au rang de saint homme et qui est maintenant révérend comme un modèle et un héros. D'une façon générale, les ultra-orthodoxes affectionnent de s'installer par la force dans les endroits de forte densité de population musulmane, comme à Hébron, mais aussi à Elon Moreh, près de Naplouse.

Goldstein est le modèle du fanatique religieux. Elevé à Brooklyn dans la plus pure tradition rigoriste, il étudie dans les écoles talmudiques, puis passe son diplôme de médecin. Il participe à la Ligue de défense pour la protection des Juifs à New York, créée en 1968 par le rabbin Meir Kahane (qui sera assassiné en 1990), et qui prône l'élimination radicale des ennemis et une idéologie raciste. Goldstein émigre en 1982 en Israël et vit dans la colonie de Kiryat Arba dont les membres se considèrent comme les émules du rabbin Meir Kahane.

Se considérant comme des missionnaires sionistes et des pionniers, ils livrent une véritable guerre aux « nouveaux cananéens », les Palestiniens. Ils font des raids dans les villages, les camps palestiniens, détruisent les cultures, arrachent les arbres. De 1987 à 1991, ils ont assassiné 42 Palestiniens ; pour la seule année 1989 ils ont blessé grièvement 86 personnes, selon le Centre d'information palestinien des droits de l'homme. Bt'selem, une organisation israélienne de défense des droits de l'homme, a recensé 39 colons meurtriers entre décembre 1987 et décembre 1993 : trois ont comparu devant un tribunal ; la plus forte sanction a été trois ans de prison, dont la moitié a été effectuée.

L'accord de Washington signé le 13 septembre 1993 entre Arafat et Rabin est considéré par les fondamentalistes juifs et les colons comme une trahison. Le 5 décembre 1993, le Conseil des colonies proclame la désobéissance civile dans l'intention de saboter le processus de paix, et organise dans les territoires occupés une campagne de violences. La tension monte entre Palestiniens et colons. Seize Palestiniens sont tués de septembre 1993 à février 1994. A Hébron, la terreur règne : des commandos mettent des maisons à sac, les incendient, défilent dans les quartiers arabes, dans les souks, insultent les passants, les passent à tabac, détruisent les réserves d'eau. Les soldats ne réagissent jamais à cette violence, qui est toujours présentée comme « défensive ».

Lors du massacre du 25 février 1994 à Hébron, l'armée s'est montrée une fois de plus complice. Un porte-parole officiel annonça le 2 mars que 30 Palestiniens avaient été tués dans la mosquée, qu'aucun

soldat israélien n'était responsable de morts dans la mosquée elle-même mais qu'ils en avaient tué 5 après le massacre. Cependant, peu avant un porte-parole militaire avait annoncé 44 morts tandis que les sources palestiniennes en annonçaient 58. Selon une enquête militaire, les soldats israéliens, entendant les coups de feu, auraient cru que Goldstein était attaqué et auraient tiré dans la mosquée (*Haaretz*, 27 février 1994). Bt'selem, l'organisation israélienne des droits de l'homme, et le Centre d'information palestinien pour les droits de l'homme citent les noms de 58 personnes tuées dans la mosquée et ses alentours immédiats et de 13 personnes tuées par les soldats lors d'incidents survenus dans la journée ¹⁴.

Dès les premiers tirs les soldats empêchaient les gens qui se trouvaient à l'intérieur de s'échapper, en leur tirant dessus. Ils ont empêché toute aide extérieure. Les blessés n'ont pu être évacués que 50 minutes plus tard.

Les accords Oslo II du 24 septembre 1995 prévoyaient un retrait partiel des troupes israéliennes en avril 1996. En décembre les Palestiniens décident d'arrêter temporairement les négociations avec les Israéliens jusqu'à ce que soient appliqués les engagements pris par le précédent gouvernement concernant l'évacuation d'Hébron, la création d'un aéroport et d'un port de haute mer à Gaza et l'ouverture de communications entre Gaza et la Cisjordanie, la libération des prisonniers, au nombre de 6 000.

Pendant la première semaine de décembre, à deux reprises, les étudiants entrent dans le campus de l'université d'Hébron fermée par l'armée depuis mars 1996 : de violents heurts s'ensuivent.

Le 11 décembre 1996, un commando du Front populaire de libération de la Palestine assassine une mère et son fils de la colonie de Beit El. Cinq colons sont blessés. Aux obsèques, Netanyahou déclare : « Le peuple juif construira et vivra ici. »

Netanyahou aussitôt accuse l'Autorité palestinienne de ne pas avoir prévu l'attaque. La ville proche de Ramallah est coupée du monde et soumise pendant trois jours à un sévère couvre-feu, qui est levé quand la police palestinienne arrête trois membres du FPLP. Ils seront condamnés l'un à la prison à vie, les deux autres à 25 ans de prison. Le

¹⁴ Des enquêtes révèlent que 6 % de la population israélienne approuvaient le massacre, 30 % le comprenaient, 36 % refusaient de le condamner et que 63 % le condamnaient. Mais dans cette enquête les citoyens arabes d'Israël sont inclus, ce qui ramène la proportion de Juifs israéliens refusant de condamner le massacre à environ 40 %.

Dans la tranche d'âge 18-29 ans, 8 % approuvaient, 35 % comprenaient, et seulement 56 % condamnaient.

Dans la tranche 50-65 ans les chiffres sont de 3, 18 et 78 %.

Les catégories socioprofessionnelles dont les revenus se situent en dessous de la moyenne justifient le massacre à raison de 7 % et le condamnent à raison de 51 %, tandis que les catégories qui se situent au-dessus de la moyenne le justifient à 4 % et le condamnent à 75 %. La même enquête révèle également une énorme différence d'attitude entre les jeunes juifs religieux et laïcs, les premiers ayant une attitude beaucoup plus xénophobe. Le ministère de l'éducation refusa de publier ces informations qui liaient l'attitude par rapport au massacre au niveau social et aux choix religieux des personnes qui répondaient à l'enquête. (Cf. Yael Fishbein, *Davar*, 3 mars 1994.)

17 décembre, le quotidien de Ramallah, *Al Ayyam*, publie un article critiquant vivement les meurtres de Beit El, déclarant que seule une action de masse, comme celle de l'Intifada, pourrait être utile aux Palestiniens. « Le ministre palestinien de la Justice, Freih Abu Meidan définit la tuerie des colons de Beit El comme “un cadeau de Noël pour Netanyahou”, justifiant sa politique de colonisation. En effet, la “riposte sioniste” à l'attaque de Beit El fut exigée par les colons sous la forme de mille appartements supplémentaires à construire sur des terres arabes annexées. » (*Israel & Palestine Political Report*, March/April 1997, p. 14.)

Le Premier ministre applique une tactique simple mais efficace :

- chaque attentat, chaque tragédie causés par l'occupation israélienne elle-même est retournée contre les Palestiniens sous forme d'aggravation de l'occupation et l'extension des zones colonisées ;
- chaque attentat est l'occasion de reculer les échéances en les conditionnant à une répression accrue de l'autorité palestinienne contre les terroristes, répression déjà considérable dont souffre l'ensemble de la population palestinienne. Netanyahou se plaint à la fois du nombre trop élevé de policiers palestiniens et de l'insuffisante répression contre les terroristes.

Mais il est hors de question que les autorités israéliennes prennent le moindre engagement pour garantir la sécurité des Palestiniens contre les attaques des colons. En janvier 1998 Netanyahou refuse de signer un accord de sécurité négocié entre palestiniens et israéliens sous la supervision de la CIA parce que le document osait demander qu'Israël s'engage également à lutter contre ses propres extrémistes. « On ne met pas les Israéliens et les terroristes palestiniens sur le même plan », s'était-il indigné. Baruch Goldstein, qui avait massacré vingt-neuf musulmans à Hébron, n'était donc pas un terroriste.

De fait, le gouvernement s'appuie sur des prétextes sécuritaires pour modifier certaines mesures de l'accord de « redéploiement ».

Le ministre des Infrastructures, Ariel Sharon, envisage d'agrandir la zone d'implantation des Juifs afin de réaliser une continuité territoriale entre les six parcelles de colonies d'Hébron et la grande implantation de Kiryat Arba, à l'Est de la ville.

Netanyahou se trouve dans une situation difficile vis-à-vis de ses électeurs fondamentalistes : il n'a pas réussi à faire fermer la Maison d'Orient à Jérusalem ; il a été contraint de rencontrer Arafat, malgré ses déclarations contraires ; il a confirmé le principe du retrait des troupes d'Hébron. Les colons, certains religieux et la droite commencent à le critiquer. Cependant, le Parti national religieux, d'extrême droite, qui est au gouvernement, a fini par accepter le principe du retrait d'Hébron. Le fondateur du Bloc de la foi, Moshé Levinger, qui a reconnu avoir assassiné un commerçant palestinien, s'est lui aussi incliné. On verra dans quelles circonstances ces humanistes ont accepté de se plier.

Les accords qui sont finalement signés concernant Hébron sont, à très peu de chose près, strictement les mêmes que ceux qui avaient été

finalement prévus, mais avec sept mois d'atermoiements et beaucoup de morts lors de nombreux affrontements armés.

L'accord de redéploiement d'Hébron avait tout d'abord été conclu en septembre 1995 à la Maison-Blanche, sous le patronage de Clinton, et prévoyait le retrait des soldats israéliens de 80 % de la ville, pour la fin mars 1996. En février une vague d'attentats islamistes et l'approche des élections du 29 mars incitent Pères, avec l'accord d'Arafat, à repousser la mise en œuvre des accords signés. Pères perd les élections. Après les élections de mars 1996, malgré l'absence totale d'attentats, le gouvernement Netanyahou multiplie les provocations : relance de la colonisation, blocage de la libre circulation des biens et des personnes entre les enclaves urbaines autonomes de Gaza et de Cisjordanie, renégociation d'accords déjà signés.

Alors que les travaillistes considéraient la présence de colons juifs dans Hébron comme une nuisance temporaire ou comme un atout dans les négociations, le gouvernement actuel entend y maintenir définitivement les ultra-orthodoxes. Il s'agit donc d'assurer à cette petite colonie sa survie.

Après les affrontements armés à Jérusalem sur la question du « tunnel », en septembre 1996, les négociations, à la ferme instigation des Etats-Unis, sont reprises mais butent sur l'exigence israélienne du droit, pour l'armée, d'opérer librement dans ce qui doit devenir la partie autonome de la ville, aussi bien pour exercer un droit de poursuite que pour y réaliser des actions préventives dont l'opportunité sera évidemment du seul ressort des autorités israéliennes.

La position israélienne se fonde sur le principe de séparation des populations qu'Arafat dénonce comme « dangereux, agressif et raciste ⁽¹⁵⁾ ». Les colons, armés, seront protégés en permanence par 1 600 soldats juifs tandis que le reste de la ville aura au plus 400 policiers palestiniens. Mais il y a d'autres exigences. Les 20 % de la ville qui restent sous autorité israélienne contiennent une population de 20 000 Palestiniens. Ces derniers n'auront le droit de construire dans un rayon de 150 mètres de la « zone d'implantation juive » qu'avec l'autorisation de l'Etat israélien : pas de bâtiment de plus de 3 mètres de haut à moins de 50 mètres de la ligne de séparation ; pas d'édifice de plus de 6 mètres de haut à moins de 150 mètres. Ce plan est vigoureusement rejeté par les colons qui craignent que le départ partiel des soldats ne compromette leur projet de judaïser l'ensemble de la ville d'Hébron. Le 1^{er} janvier 1997, un soldat israélien extrémiste, dans l'espoir de torpiller l'accord, tire sur la foule sur le marché

¹⁵ Le racisme est devenu une attitude courante chez nombre d'hommes politiques israéliens, à tel point qu'ils ne se rendent pas compte de l'effet que cela peut provoquer chez des observateurs étrangers. En juillet 1967, quelques semaines après la guerre des Six-Jours, David Hacoheh, président de la Commission des affaires étrangères de la Knesset, s'adressant à une délégation de la Chambre des communes, à Londres, se mit à invectiver les réfugiés palestiniens. Un député britannique ne put se retenir de lui dire : « Je suis désolé que vous utilisiez envers les Palestiniens les mêmes termes que le nazi Julius Streicher utilisait envers les Juifs. N'avez-vous rien appris ? » Et David Hacoheh de répondre : « Mais ce ne sont pas des personnes, ce ne sont pas des êtres humains, ce sont des Arabes ! » (Parliamentary Debates, [Hansard] ser.5, House of Commons, Vol 361, col. 502.)

d'Hébron, blessant sept Palestiniens, dont un gravement. Le 9 janvier, un attentat non revendiqué fait treize blessés à Tel-Aviv.

Le 17 janvier 1997 a lieu la « remise des clés » à Hébron. Des renforts de soldats israéliens ont pour mission de contenir tout débordement. Le « redéploiement » doit avoir lieu dans les dix jours qui suivent la signature. L'autorité palestinienne détient les pouvoirs civils, « sauf ceux liés aux Israéliens et à leurs propriétés ». Les zones tampon restent sous contrôle israélien. Des barrages palestiniens trient les entrées. Le caveau des Patriarches reste sous le contrôle israélien. La rue Al Shuhada, au centre de la ville, doit être rouverte dans les quatre mois. Un mur sera construit le long de cette rue pour protéger les bâtiments des colons. La première phase du redéploiement doit avoir lieu dans la première semaine de mars. Une « note pour mémoire » fait mention d'un « repli autour des colonies » et d'« emplacements militaires spécifiés », lesquels emplacements ne sont pas spécifiés du tout, ce qui peut être interprété très extensivement par les autorités israéliennes ; comme la « lettre d'assurance » signée pour l'occasion par Warren Christopher dit que « Israël est libre de définir unilatéralement l'étendue des territoires transférée pour sa sécurité », on devine aisément quelle interprétation sera donnée à l'étendue de ces zones. Le doute s'évanouit définitivement lorsque Netanyahou, commentant le délai fixé à la mi-1998 – au lieu de septembre 1997 comme précédemment convenu – pour évacuer les zones rurales, déclare : « Nous allons mettre à profit l'intervalle que nous avons obtenu dans le nouvel accord pour atteindre nos objectifs : maintien de l'unité de Jérusalem, garantie de la profondeur territoriale nécessaire à la sécurité de l'Etat, défense des droits des Israéliens à s'installer partout sur leur terre. Aux Palestiniens, nous proposerons une autonomie sans souveraineté... »

Déjà, avant son élection, Netanyahou déclarait : « Il n'est pas question d'accorder aux Palestiniens la possibilité de créer un Etat. Tout au plus leur offre-t-on une certaine forme d'autonomie. » Et après l'élection, il réitérait : « Je leur offrirai la possibilité de gérer leur vie quotidienne, sauf pour les questions de sécurité et les affaires extérieures qui resteront entre nos mains. Nous allons fermer tous les bureaux de l'OLP dans notre capitale unifiée, Jérusalem. (...) L'autonomie que je leur propose est généreuse... » (*Le Monde*, 1^{er} juin 1996.)

Bien que Netanyahou ait annoncé en privé aux colons qu'il n'entendait transférer que 10 % de la Cisjordanie aux Palestiniens, nombre de colons et certains membres du gouvernement accusent Netanyahou de trahir l'idéal du Grand Israël en rétrocédant aux Palestiniens, avec l'accord sur Hébron, 0,5 % de territoire *cisjordanien* de plus. Le ministre de la recherche a démissionné, sept autres ministres désapprouvent l'accord. Le vote de l'accord à la Knesset, le parlement israélien, a été un événement exceptionnel dans la mesure où une partie de la droite nationaliste et des religieux ont voté pour.

L'explication du ralliement de ces députés se trouve sans doute dans l'arrangement conclu entre Netanyahu et trois autres personnages, le ministre de la Justice Tzahi Hanegbi, le directeur de bureau du Premier ministre Avigdor Lieberman et le chef du Shass, le parti des Juifs orientaux orthodoxes, Arie'el Deri. Tout ce petit monde aurait conspiré pour faire nommer un avocat obscur, Roni Bar-On, comme conseiller gouvernemental à la justice. Deri aurait promis le soutien de son parti dans le vote sur le redéploiement de Hébron si le nouveau conseiller faisait enterrer sa propre inculpation pour corruption... Le procureur général annonça le 20 avril sa décision de ne pas poursuivre le Premier ministre, le ministre de la Justice et le directeur de cabinet, tous trois ashkénazes, par manque de preuves, mais Deri est inculpé de chantage, ce qui va renforcer la conviction des Juifs orientaux que le rabbin séfarade Deri ¹⁶ sert de bouc émissaire dans l'affaire. En fait, Netanyahu n'a pas eu besoin d'alliances compliquées pour faire accepter la signature de l'accord sur Hébron à la Knesset, dans la mesure où le parti travailliste l'approuvait.

L'accord sur Hébron entre parfaitement dans le cadre ainsi défini par Netanyahu. Il est exigé de l'autorité palestinienne qu'elle « lutte efficacement » contre le terrorisme, mais rien ne fait obligation à Israël d'empêcher les attaques de colons, et le nombre de policiers palestiniens ne devra pas dépasser celui fixé par l'accord d'Oslo ; l'autorité palestinienne devra même empêcher la « propagande hostile » aux accords, mais rien n'empêche la manifestation de l'hostilité des Israéliens.

Netanyahu a fini par signer cet accord alors qu'il s'était engagé auprès de ses électeurs, et des partis ultra-orthodoxes grâce auxquels il a pu constituer une majorité, de ne jamais le faire. En ne signant pas il s'était mis dans une position difficile sur le plan international ; en signant il se met dans une position difficile sur le plan intérieur. Sa coalition bat de l'aile et nombre d'Israéliens se demandent pourquoi il a fallu quatre mois pour signer un accord qui ressemble tant à celui qui avait été préparé par les travaillistes. En signant, il s'engage à poursuivre une négociation aux termes de laquelle il devra céder encore du territoire, « pas plus de 10 % » selon Netanyahu, et à légitimer le processus d'Oslo qu'il avait dénoncé en bloc.

* * * * *

Conclusion

A long terme, la frénésie des autorités israéliennes à occuper, à créer une situation irréversible – et dans une large mesure, elles ont réussi – fournit peut-être la clé des évolutions à long terme dans la région, car l'irréversibilité peut être une *arme à deux tranchants*.

Aujourd'hui le problème pour les Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza se pose en termes de revendication nationale, qui est

¹⁶ Arie'el Deri, ex-ministre de l'Intérieur, est sous le coup d'un interminable procès pour avoir utilisé des fonds d'institution religieuse à des fins personnelles.

une revendication compréhensible, dans le contexte, mais quelque peu obsolète quand les grandes tendances de notre époque sont à la constitution de vastes blocs dans lesquels les Etats sont réduits au rôle de région.

Le projet sioniste est fondé sur l'existence *séparée* des Juifs et des Arabes. Il implique deux territoires précisément délimités dans lesquels les deux communautés doivent vivre sans contacts. *La condition d'une existence séparée des Juifs est l'existence d'un espace dans lequel se réalise l'existence séparée des Palestiniens* – un espace cohérent. La politique de Netanyahou équivaut à refuser cet espace aux Palestiniens, et à les confiner dans des bantoustans. C'est ce qui ressort de ses prises de position lors de sa rencontre avec Bill Clinton le 20 janvier 1998. Les « intérêts vitaux et nationaux en Judée-Samarie » établis dans un document préparatoire impliquent qu'Israël conserve les deux tiers de la Cisjordanie. Le détail des territoires qu'Israël entend conserver est effarant :

- une bande de plusieurs kilomètres de large à l'Ouest de la Cisjordanie ;
- une bande de 10 à 20 km selon les endroits, à l'Ouest, le long du Jourdain ;
- une zone entourant la *région* de Jérusalem ;
- les zones occupées par les 140 colonies juives (zones qui sont en constante expansion) ;
- les infrastructures, routes, sources d'eau, installations électriques ;
- les sites militaires ;
- les zones autour des routes nécessaires à la sécurité générale et à celle des colonies ;
- les sites historiques.

La droite israélienne ne se rend pas compte que sa frénésie de territoires conduit inévitablement à une forme d'existence commune qui ne peut que créer – à l'échelle de l'histoire – les germes de dissolution de la société israélienne telle qu'elle existe aujourd'hui. En refusant un espace cohérent et délimité aux Palestiniens, elle se condamne à vivre avec eux.

Il ne sera pas possible de confiner la population palestinienne dans 6 %, 10 % ou 20 % de la Cisjordanie. Comme en Afrique du Sud, les bantoustans exploseront. Sachant que les Palestiniens *ne lâcheront pas le terrain* et que leur démographie est nettement supérieure à celle des Israéliens, la coexistence sur le même territoire de deux populations, dont l'une a un statut inférieur, se posera un jour inévitablement en termes de revendication à l'égalité des droits, c'est-à-dire à la citoyenneté. Ce sera la fin du rêve sioniste.

La politique de la terre.....	3
Le droit comme instrument de conquête.....	4
Colonisation de la Cisjordanie.....	6
A propos des kibboutzim.....	9
Plusieurs types de colonisation.....	11
L'eau, une arme contre les Palestiniens.....	12
La question de Jérusalem.....	17
Hébron.....	27
Conclusion.....	34